

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
M. MARIO DUMAIS, commissaire
M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 124

Séance tenue le 10 avril 2003, à 19 h 30
Sous-sol de la Cathédrale
203, 4^e Avenue
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 AVRIL 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

| | |
|--|----|
| MOT DE LA PRÉSIDENTE..... | 1 |
| PRÉSENTATION DES MÉMOIRES : | |
| MÉMOIRE DE M. GHISLAIN BÉRUBÉ..... | 1 |
| MÉMOIRE DE M. JACQUES DIONNE | 20 |
| MÉMOIRE DE Mme MAUDE LAPRISE..... | 34 |
| MÉMOIRE DE Mme CÉLINE DUMONT | 38 |
| MÉMOIRE DU SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA CÔTE-DU-SUD..... | 47 |
| MÉMOIRE DE M. ALEXANDRE CARON..... | 58 |

(SÉANCE DU 10 AVRIL 2003)
(SÉANCE DE LA SOIRÉE)
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je me présente, Louise Boucher. Je préside cette commission d'enquêtes et d'audiences
10 publiques et je suis accompagnée de mes deux (2) collègues commissaires, Alfred Marquis et Mario Dumais.

Je vous informe que monsieur André Beauchamp, qui siège également sur la commission, a dû s'absenter, là, pour cause de problèmes de santé. Il sera avec nous demain
15 après-midi à Sainte-Marie. Il s'excuse auprès de ceux qui participent ce soir, là, il s'excuse d'être absent mais il n'aurait pu être très concentré.

Donc, nous entendrons ce soir six (6) citoyens et groupes. Je rappelle à ces personnes... aux personnes qui viendront présenter le mémoire que l'on dispose au total d'une
20 demi-heure par présentation, c'est-à-dire le temps qui vous est accordé pour présenter votre opinion et cela comprend également le temps d'échange avec la Commission.

Je rappelle également aux citoyens présents dans la salle que s'il y avait un fait qui était mentionné, qui vous apparaissait incorrect, il vous est possible de le corriger en usant du droit
25 de rectification qui vous est accordé et, pour ce faire, vous devez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle. On vous expliquera, là, ce qu'il en est du droit de rectification.

Ce n'est, par contre, pas l'occasion qui vous est donnée de contre-argumenter l'opinion d'un citoyen. Ça, je suis claire là-dessus et je n'accepterai pas qu'on le fasse. Mais s'il faut
30 corriger un fait, on le fait.

Je rappelle aux gens, donc, aux personnes dont l'information est corrigée, là, dont l'information contenue dans leur mémoire est corrigée, qu'ils ont la possibilité de contre-rectifier ce qui a été présenté par un citoyen mais cette fois-ci par écrit, auprès du secrétariat de la
35 Commission.

Alors, sans plus tarder, j'inviterais le premier participant de la soirée qui est monsieur Ghislain Bérubé.

40 Bonsoir, monsieur Bérubé.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

45 Bonsoir, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

Il y a quelqu'un qui vous accompagne?

50 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Exact. C'est mon garçon, le plus vieux sur trois (3).

LA PRÉSIDENTE :

55

Qui s'appelle? Il s'appelle?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

60

Yan.

LA PRÉSIDENTE :

65

Yan Bérubé.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Oui. J'allais le dire dans mon énoncé.

70

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

75

Bonsoir, Madame la Présidente et Messieurs les Commissaires.

80

D'abord, permettez-moi de me présenter, Ghislain Bérubé, producteur agricole, à Rivière-Ouelle. Ma ferme est transmise dans la famille de père en fils depuis seize cent soixante-douze (1672). Je fais partie de la dixième génération qui cultive la terre ancestrale.

85

J'ai trois (3) enfants dont deux (2) viennent de terminer leurs études au printemps dernier en production laitière. J'ai mon plus vieux, Yan, qui a accompli un DEC en production laitière à l'ITA La Pocatière et j'ai mon deuxième, Mike, qui a eu un DEP en production laitière à Saint-Anselme. Et j'ai le troisième de mes garçons qui s'en va en ébénisterie, qui est présentement aux études.

Ils désirent tous deux (2), mes deux (2) qui ont fini leurs études, ils désirent tous deux (2) de continuer à faire progresser le bien paternel. Je possède soixante-quinze (75) unités

90 animales pour la production laitière et cent vingt (120) unités animales pour le porc à engraissement sur litière.

Je cultive cent quarante-deux (142) hectares de terre, cent vingt (120) en propriété et vingt-deux (22) en location . Et le fumier produit à la ferme n'est pas suffisant pour fertiliser mes
95 cent quarante-deux (142) hectares cultivés.

Ce soir, Madame la Présidente, j'aimerais vous parler de mon expérience, de mon vécu. Je suis en production porcine depuis six (6) ans. Je me pose certaines questions face à la demande de certains groupes de citoyens, de conseils municipaux, à produire sur fumier solide.

100 Je m'explique.

J'ai déposé en février mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) un projet de six cents (600) porcs sur litière. J'ai respecté à cent pour cent (100 %) tout ce que certains comités demandent
105 pour que la production porcine soit, selon eux, plus respectueuse de l'environnement, c'est-à-dire, vous avez le portrait type en face de vous ce soir, qui a monté un projet type que beaucoup de comités ont demandé ou beaucoup de gens aimeraient avoir dans leur coin de pays ou dans leur paroisse. Je me suis conformé avec la réglementation environnementale et municipale. Je suis sur lisier, donc aucun lisier. De plus petite taille...

110 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes sur litière.

115 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Litière, excusez.

120 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

125 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Je suis sur litière, aucun lisier. On demandait de plus petite taille, dont j'en suis un, une ferme familiale et je ne demande qu' à établir la relève. Plus de liberté pour les animaux, moins d'odeur. Éloigné du périmètre urbain de plus de trois (3) kilomètres, c'est-à-dire je ne suis même pas attaqué par les périmètres urbains.

130 Rotation des cultures et diversification de la production en respect avec les citoyens et quatre-vingts pour cent (80 %) de mes terres sont en sol argileux, donc un grand pouvoir de rétention qui peut retenir les éléments fertilisants du fumier. Autrement dit, c'est une terre idéale.

135 Ce que j'ai eu en retour.

Une fois que le conseil municipal a eu connaissance de mon projet, un règlement municipal pour bloquer a été adopté. En raison de la réponse négative du conseil municipal, j'ai dû me battre pour réaliser mon projet. J'ai dû passer par un référendum que j'ai perdu à
140 quatre-vingt-deux (82) voix de majorité. Six cent soixante (660) personnes ont voté. Le taux de participation des citoyens de Rivière-Ouelle était de cinquante-sept point huit pour cent (57.8 %).

L'ensemble de la paroisse avait été invité à voter, plutôt que de restreindre le référendum dans mon secteur là où il y avait un impact potentiel. J'ai dû formuler une plainte auprès du commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole, monsieur Normand Boucher, et demander que ce dernier intervienne comme médiateur.

J'ai dû aller défendre en Cour un règlement abusif qui prohibait la production de porcs dans ma municipalité. J'ai dû passer par les mêmes exigences et règlements que pour l'élevage de porcs sur lisier. Aucune distinction n'était faite avec l'élevage sur litière.

Ma famille a passé pour un pollueur de premier ordre et un menteur. Des rumeurs ou faussetés exagérées, la taille de mon projet de six cents (600) porcs à six mille (6 000) ou
155 soixante mille (60 000). Je n'ai pu bénéficier d'aucune subvention ou d'aide pour ma production sur litière. Je n'ai pas eu de soutien technique.

Alors, Madame la Présidente, lorsqu'un regroupement me propose une gestion sur fumier solide, je reste perplexe. À chaque fois qu'un projet de ce genre se manifeste, il y a aussi confrontation. J'ai eu, dans mon expérience vécue, certaines municipalités qui ont... dont
160 des producteurs ont déposé des projets sur fumier solide et aussi, ils ont été contestés.

Que ce soit sur lisier ou sur solide, la réglementation est la même pour tout le monde. Même si mon amendement de fumier solide est composté, je ne peux pas l'épandre près des
165 cours d'eau ou des puits afin d'avoir un rendement adéquat pour vivre de l'agriculture. La réglementation exige un minimum de trois (3) mètres des cours d'eau et à trente (30) mètres des puits, même si le fumier est composté.

Selon moi, Madame la Présidente, il y aura toujours une place pour la production porcine au Kamouraska, peu importe que ce soit sur gestion solide ou liquide. Une petite
170 entreprise sur solide ou une plus grosse liquide comportent des risques de pollution si les pratiques ne sont pas adéquates. Le bon jugement a toujours sa place via la capacité de charge du terrain, le nombre d'animaux et les bonnes pratiques agricoles.

Le croyez-vous, ma municipalité est considérée zone en surplus alors que je manque de phosphore sur mes terres et que personne d'autre ne produit du porc dans ma municipalité? Je
175 suis le seul actuellement dans ma municipalité, alors qu'autour des années mil neuf cent soixante (1960), dans ma municipalité, il y avait autour de six mille (6 000) porcs. Aujourd'hui, il y en a six cents (600) seulement et il y en a six cents (600) de trop, comme on dit.

180

Quatre-vingts pour cent (80 %) de mes terres en sol argileux ont moins de soixante (60) kilos à l'hectare, considérées comme pauvres.

185

Madame la Présidente, je crois sincèrement, avec tout ce que les producteurs ont démontré depuis les dernières années, que ce soit par des plans agroenvironnementaux, des fertilisations, des analyses de sol, de l'utilisation de différents modes d'épandage, des suivis par nos conseillers, de nouvelles technologiques, et cetera. Je crois sincèrement que la production porcine peut assurer et continuer sa pérennité malgré le peu d'aide monétaire qu'elle a reçue comparé à toutes ces obligations..

190

Vous êtes sûrement au courant, Madame la Présidente, que depuis quelques années, les producteurs de porcs ont été mis à rude épreuve de changer ou faire des tournants à cent quatre-vingts (180) degrés, quatre-vingt-dix, cent quatre-vingts (90-180) degrés, mais il ne faut pas oublier une chose aussi, que quand on fait des virages à cent quatre-vingts (180) degrés, il y a la question monétaire qui suit aussi.

195

Il faut s'y... -- puis quand on investit des sommes considérablement dans un projet et qu'on se dit... qu'on se fait dire qu'au bout de deux (2) ans, qu'on doit faire des virages à cent (100) ou à cent quatre-vingts (180) degrés, il y a des bouts que le mode de financement, il y a un gros manque.

200

Je voudrais aussi ajouter que personne ne peut vivre raisonnablement avec une production de six cents (600) porcs. De plus, je me questionne si, demain matin, la moitié des producteurs choisissent une gestion sur litière, quelle en sera sa disponibilité?

205

Pour le premier item que personne ne peut vivre, j'ai seulement six cents (600) porcs. Personne, un jeune qui va décoller avec six cents (600) porcs sur litière ne peut vivre de cela. Moi, j'ai une ferme laitière et j'ai décidé d'agencer ou d'introduire la production porcine pour faire une roue complète. Donc, j'ai mes animaux, j'ai mon alimentation, j'ai ma litière qui retourne au sol. J'ai fait un cercle complet.

210

Quand je me questionne demain matin, quand le choix des producteurs choisissent du fumier sur litière... bon, si aujourd'hui... si demain matin, on exigerait qu'un grand nombre de producteurs s'en aillent sur litière, je me poserais certaines questions face à la litière.

215

On sait qu'aujourd'hui, avec tout ce qui arrive en forêt, le recyclage de tous les matériaux de bois, je me pose la question... depuis que j'ai commencé à venir à aujourd'hui, la matière première qui est la ripe de bois a eu une hausse. Je ne peux pas vous promettre rien dans cinq (5) ans s'il va y avoir encore une matière première qui va être accessible et à quel prix. Ça, je ne peux pas répondre à cette question-là.

220

En terminant, avec toutes les confrontations auxquelles nous faisons face actuellement et avec le peu de reconnaissance que nous avons eue jusqu'à maintenant, cela n'a rien d'encourageant et de valorisant pour établir une relève. Des jeunes qui ne demandent qu'à

225 être respectés pour le travail qu'ils continueront d'accomplir et les qualités des aliments qu'ils continueront à produire.

En passant, Madame la Présidente, je ne souhaite à aucun jeune de passer par le chemin auquel j'ai dû faire face pour monter mon projet de six cents (600) porcs sur litière à
230 terme. Je ne souhaite ça à aucune personne, même à mon pire ennemi. Parce que je vous garantis qu'il y en a, demain matin, des jeunes, ils vont accrocher, comme on dit, leurs patins, puis ils vont s'en aller puis ils vont courir très vite.

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, merci de m'avoir donné la chance
235 de m'exprimer.

LA PRÉSIDENTE :

240 C'est nous qui vous remercions. Vous avez fini par le réaliser, ce projet?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Exact. Oui.

245 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Et là, vous allez m'expliquer pourquoi la municipalité interdisait que vous produisiez sur litière? Quels étaient les motifs, là?

250 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Aucune idée. Je me pose toujours la même question, Madame la Présidente.

255 J'ai entendu... depuis hier soir que j'entends des intervenants. La seule réponse que je peux adonner avec ça : est-ce que le monde veule qu'on produise du porc ou veule qu'on n'en produise pas? C'est la question que je me pose sérieusement.

260 J'ai déposé, comme je vous ai dit tantôt, un projet que tout le monde aimerait avoir dans leur cour et je me suis buté à un mur de ciment. On a parlé hier de bonne conciliation entre citoyens et producteurs.

265 Je le crois, oui, il y a sûrement un lien à faire, mais je vais vous donner deux (2) proverbes : Il n'y a plus sourd que celui qui ne veut pas entendre et il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Donc, je me suis confronté avec un conseil municipal. Moi personnellement, c'est à un conseil municipal que j'ai été confronté... qui m'ont confronté. Je leur ai tout expliqué le but de mon projet.

270 Parce que, en quatre-vingt-seize (96), vous savez exactement comme moi, j'étais dans une vague, une vague très creuse au niveau de l'élevage du porc au Québec, très creuse et je savais où est-ce que je m'en allais avec ça.

275 Mais quand... avant que je dépose mon projet, et c'est eux autres qui ont eu le premier scoop, que j'ai déposé personnellement au conseil municipal le premier, j'étais... je savais où est-ce que je m'en allais, mais j'étais convaincu qu'il allait y avoir une ouverture d'esprit, ce qui ne fut pas le cas. Je me suis buté à un mur de ciment.

280 Alors, j'ai demandé de rencontrer le conseil municipal dans un lieu neutre pour expliquer mon projet et c'est là que je me suis aperçu, comme je vous ai dit tantôt, les deux (2) proverbes. Je leur ai donné la documentation par écrit à chacun des conseillers, j'ai expliqué mon projet de A à Z, ce qui allait rentrer comme porcs, volume, ce qui allait sortir puis ce qui allait arriver.

285 J'ai demandé, à la fin de ma représentation, voir s'il y a quelqu'un qui avait des questions. Aucune question ne s'est manifestée. Donc, j'ai pris mes... mon projet puis je suis parti. Mais je peux vous dire une chose, Madame, quand j'ai sorti le seuil... passé le seuil de la porte, je venais de parler à un mur de ciment.

290 Alors, c'est là qu'est partie toute la saga que j'ai dû monter le projet puis d'attendre, puis le commissaire, puis j'ai tout passé par les étapes que j'ai dû passer. Ça, j'ai tout ça chez nous. Alors, je ne peux pas vous expliquer pourquoi qu'aujourd'hui on demande du porc sur litière alors que moi, j'ai été confronté.

LA PRÉSIDENTE :

295 Mais dans votre municipalité, est-ce que c'était parce qu'on ne voulait pas de porc du tout?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

300 Je crois.

LA PRÉSIDENTE :

305 C'est ça?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

310 Parce que dans ma municipalité, quand ils ont monté un projet sur les cartes géographiques, j'étais destiné là, j'étais... comme je vous ai dit, j'étais à trois (3) kilomètres d'une zone blanche, donc ils ont pris le périmètre.

315 Si je cadrais dans le périmètre d'un kilomètre, on augmentait le périmètre à un point cinq (1.5). Donc, je cadrais dans le périmètre, donc j'ai une rivière à saumon qui est tout près de chez moi, je borde une rivière à saumon chaque côté, que j'ai toujours protégée aussi.

320 Donc, à la minute... ils ont fait les règlements pour qu'aucun ne rentre dans le périmètre. Le seul périmètre qui a été établi pour construire une production de porcs, c'était dans une tourbière, une «swamp». Alors que vous savez très bien ce que c'est qu'une tourbière. Je n'avais pas envie d'aller... au bout de dix (10) ans, aller au sous-sol pour aller nourrir mes porcs. C'est impossible de faire une porcherie dans une «swamp», comme on dit.

325 Ça fait qu'ils ont monté un règlement abusif qui prohibait la production de porcs alors qu'il n'y avait aucun porc. Ça fait que j'ai dû me défendre pour continuer, monter mon projet à terme.

LA PRÉSIDENTE :

330 Monsieur Dumais a des questions. Mais vous voulez intervenir, monsieur Bérubé?

M. YAN BÉRUBÉ :

Oui.

335 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, allez-y.

M. YAN BÉRUBÉ :

340 Je pense que ce qui n'a pas été facile dans son projet, c'est que Ghislain... on a eu l'aide de l'UPA dans cette histoire-là, c'est... je pense que c'était quarante mille piastres (40 000 \$), les frais d'avocat?

345 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Ce qui a tourné autour de ça, sûrement.

M. YAN BÉRUBÉ :

350 Puis si on n'aurait pas eu l'aide de l'UPA dans ce dossier-là, c'est bien de valeur, mais on n'aurait pas la porcherie aujourd'hui. Puis quarante mille piastres (40 000 \$) pour un producteur comme nous autres, là...

355 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Pour six cents (600) porcs.

M. YAN BÉRUBÉ :

360

... ça fait... c'est un trou dans un budget puis je ne suis pas certain aujourd'hui qu'on aurait une porcherie. Ça fait que c'est à penser, là.

LA PRÉSIDENTE :

365

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

370

Merci. Alors, vous avez évoqué que vous êtes près d'une rivière à saumon, la rivière Ouelle.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

375

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

380

Alors, est-ce que... il y a eu une campagne, un référendum, tout ça. Alors, les arguments qu'utilisaient les opposants qui disaient... qui étaient derrière le vote qui a été passé puis le règlement qui a été passé, est-ce que c'était ça leur argumentation, de dire que...

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

385

Leur argumentation, c'est qu'ils ne voulaient aucun porc dans la municipalité.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

390

O.K. C'était aussi...

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

395

Puis quand il y a eu un référendum, le long du fleuve... on a une place touristique le long du fleuve, donc il y a des personnes, donc il y a des personnes... alors que le vote aurait dû se faire... le référendum dans mon secteur, il s'est fait à l'ensemble de la paroisse.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

400

Hum hum?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Donc, ce qui arrive, tout le long du fleuve, qu'il y a des chalets, m'ont nui.

405 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Et depuis ce temps-là, bon, vous vous êtes... ça, c'est en mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996)?

410 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Quatre-vingt-seize (96), oui.

415 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Vous vous êtes implanté...

420 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

425 ... vous opérez, tout ça. Est-ce que les relations avec le conseil municipal puis les citoyens continuent d'être aussi mauvaises...?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

430 Je n'ai jamais eu... avant le dépôt de mon projet, je n'ai jamais eu quoi que ce soit avec mon conseil municipal.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

435 Oui.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

440 Aujourd'hui, la poussière est retombée et je n'entends plus rien. Je n'ai jamais eu une plainte d'aucun de mes voisins. J'ai deux (2) professeurs d'école sur un côté, qui sont mes voisins.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

445 Hum hum?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Il s'est fait une campagne, comme on dit, de salissage mais eux autres, ils n'ont rien à me reprocher. Je n'ai jamais eu de quoi que ce soit face à ce que je fais actuellement.

450

M. YAN BÉRUBÉ :

Puis je vais juste ajouter de quoi.

455

Pour montrer que le monde, ils n'ont pas vraiment accroché à ça, l'année d'après qu'on ait logé la porcherie, on s'avait acheté une petite boîte à malle en cochon puis il a passé deux mille (2 000) quelques cents bicycles à pédales à l'avant de la porte chez nous puis je n'ai pas trouvé personne dans le fossé à la fin de la journée.

460

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Si vous permettez. Si on regarde un autre volet maintenant...

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

465

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

470

... qui est au niveau économique, au niveau des performances, vous êtes allé... -- premièrement, j'imagine que vous êtes... dites-moi si je me trompe dans mon interprétation, là, avez-vous décidé d'aller sur litière en vous disant peut-être que ça va être plus accepté par mes voisins et, d'autre part, est-ce que vous iriez encore sur litière et puis c'est quoi le bilan de votre expérience d'opérer de cette manière-là?

475

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Très bien, monsieur Dumais.

480

Quand j'ai analysé mon projet, première des choses, j'avais besoin d'un amendement naturel de mes terres. J'ai suivi des cours de culture biologique en quatre-vingt-neuf (89) et depuis quatre-vingt-neuf (89), je n'employais plus d'engrais chimique.

485

Alors, en quatre-vingt-seize (96), quand j'ai déposé, j'avais une matière première qui était la paille. Donc, j'avais besoin d'un amendement naturel parce que mes rendements étaient en baisse. Donc, j'ai monté mon projet, première des choses, parce que je voulais diversifier ma production. Deuxième des choses, j'avais la matière prem... une partie de la matière première qui était dans mon projet, je l'avais. Puis troisième des choses, vu la grosse vague qui se faisait en quatre-vingt-seize (96), j'ai respecté un certain nombre de citoyens, ce qu'ils demandaient, mais je vous l'ai dit, par ordre de priorité.

490

J'ai monté mon projet aussi, ce n'est pas une construction neuve, c'est un bâtiment... une ferme que j'ai achetée, que j'ai déménagée, que j'ai travaillée de mes mains. J'ai monté un projet pour être viable et j'en suis fier et content parce qu'il est viable.

495

J'achète la matière première aussi, j'achète une partie de la matière première qui est de la ripe de bois dont je vous ai parlé tantôt, que les coûts avaient augmenté depuis quatre-vingt-seize (96). Et après ça, je continue avec de la paille.

500

Si vous... question économique : que je loge sur... que je loge une bâtisse neuve sur lisier ou solide, les coûts sont pratiquement les mêmes. Au niveau de ventilation, comme il s'en est parlé après-midi, c'est plus dur à gérer parce qu'il faut que vous sachiez qu'il faut gérer les fèces et la litière qui dégage une chaleur, un précompostage au niveau des bâtiments.

505

Donc, j'ai eu des problèmes le premier hiver parce que je n'avais pas d'échangeur d'air puis les messieurs après-midi, ils ont dit qu'ils regardaient ça comme avenue.

510

Donc, le premier hiver, ça s'est avéré que le taux d'humidité était élevé. Le deuxième hiver, j'ai fait l'expérimentation des échangeurs d'air; le troisième hiver, je les ai mis à la grandeur. Les échangeurs d'air, c'est un par cent (100)... par cent (100) porcs à l'engraissement. Donc, c'est deux mille piastres (2 000 \$) l'unité d'échangeur d'air, donc... j'en prenais six (6), ça faisait douze mille (12 000).

515

L'hiver, c'est plus dur sur litière, l'humidité. L'été, c'est plus facile mais ça demande beaucoup de ventilation. Ça, il n'y a pas à s'en cacher, c'est parce qu'on gère. Quand il se subit un précompostage, il se dégage des odeurs et ces odeurs-là, il faut les gérer puis il faut les sortir.

520

Mais quand je n'avais pas des échangeurs d'air, les coûts de chauffage étaient excessifs. Puis croyez-moi ou non, quand vous faites rentrer de l'air en hiver... parce que, au Québec, on a quatre (4) saisons, puis quand vous faites rentrer de l'air à moins vingt-cinq (-25) puis moins trente (-30), puis moins trente-cinq (-35), là, le coût de chauffage... puis je vais vous dire, le nuage dans une bâtisse, ça passe.

525

J'entendais un intervenant au niveau du biologique qui a passé hier, qui m'a dit, «oui, on fait ça dans des genres de tunnel tôle en Iowa, aux Etats-Unis». Il faut remarquer qu'il a dit qu'on était en Iowa. Ici, on est à Québec, il faut gérer avec les quatre (4) saisons.

530

J'ai de la misère à croire aussi qu'aujourd'hui, si on interdirait ces genres de bâtiments-là silo... tôle, là, avec une litière qui dégage de la chaleur, qui fait une condensation, je peux vous garantir une chose, c'est qu'il mouillera au plafond durant l'hiver puis longtemps, selon mon expérience.

535

Ce n'est pas scientifique, mon expérience, mais avec tout ce que j'ai vécu puis c'est moi-même qui ai fait les... c'est moi-même qui ai appris sur le tas, comme on dit. Alors, je peux vous affirmer des choses, oui; mais je suis content.

540 Mais aujourd'hui, vous me poseriez la question comme vous avez semblé me poser :
Quel choix que je ferais? Monsieur Dumais, aujourd'hui, que je sois producteur agricole, que je
sois Bombardier, que je sois quoi que ce soit au niveau commercial et industriel, quand j'ai à
monter un projet, j'aime bien qu'il m'en reste. C'est normal, vous feriez la même chose.

545 Mais je n'ai aucun projet pour le moment en tête. Mais lorsque je monterai un projet, si
de gérer sous forme liquide m'apparaît plus rentable, je le ferai; si la gestion sous solide
m'apparaît rentable encore, je le ferai selon la disponibilité de la litière qui restera encore et à
quel prix?

C'est tout simplement ça ma réponse.

550 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

La paille, vous avez parlé de la paille. Est-ce qu'on peut faire un élevage sur litière avec
de la paille?

555 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

560 Quand on a parlé de normes environnementales, quand j'ai parlé au niveau
environnemental, quand j'ai déposé mon projet, j'ai dit que tout probable que j'allais faire ça
uniquement sur la paille. Ils m'ont déconseillé ça. Ils m'ont dit que ça prendrait une quantité de
six (6) à sept (7) pouces de bran de scie pour pouvoir... parce que quand le porc urine, si ce
serait uniquement dans la paille non hachée, l'urine descendrait plus vite pour arriver au
ciment.

565 Donc, ils m'ont dit : tu serais mieux de commencer avec un six (6) à sept (7) pouces de
litière de bran de scie. Je fais ça, j'en ai pour un mois sans ajout. Au bout d'un mois, c'est là
que je commence à introduire la paille à tous les deux (2) jours, selon la durée de l'élevage;
plus ils sont jeunes, ils prennent moins de paille; plus avant la sortie des porcs, beaucoup. Le
nombre de balles augmente à tous les deux (2) jours.

570 Mais on voit que l'hiver, c'est beaucoup plus difficile parce que le taux d'humidité et le
froid... mais j'ai amélioré avec les échangeurs d'air, j'ai amélioré beaucoup la condition. J'ai
amélioré beaucoup, mais je vous mettrai un point que quand je viens pour finir... avant que je
commence à sortir mes porcs de l'élevage, que mes six (6) échangeurs d'air sont «full pin» puis
il m'en manquerait encore deux (2) pour la question de quinze (15) jours, trois (3) semaines.

575 Je ne suis pas pour investir deux mille piastres (2 000 \$) pour dire, quinze (15) jours,
trois (3) semaines avant que je commence à libérer les bâtiments... le porc des bâtiments.
Donc, je considère que je suis sur la limite au niveau de ça.

580 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Mais est-ce que vous faites sur paille maintenant ou...?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

585

Je commence toujours...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

590

Vous avez parlé de copeaux de bois.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

595

C'est ça. Je commence toujours avec six (6) à sept (7) pouces de bran de scie et, au bout d'un mois, que mon élevage est rentré, je commence à rajouter de la paille graduellement à tous les deux (2) jours jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'il n'y ait complètement plus de porc. Après ça, j'évacue tout le fumier solide, je lave et je rentre une nouvelle litière et je recommence le nouveau lot.

600

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Je ne sais pas si Alfred en a, moi j'en ai encore mais s'il en a, là...

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

605

Continuez. Moi, j'en aurais mais...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

610

Je vais te laisser... là, chacun son tour.

LA PRÉSIDENTE :

615

Allez-y, monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

620

Parce que je ne voulais pas continuer dans la partie technique. Effectivement, évidemment, je sais très bien que dans votre bâtiment tôle, là, on aurait de la brume, il faudrait des radars pour que les petits...

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

625

Exact.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

... porcs ne se frappent pas ensemble.

630 Mais pour l'implantation du projet, vous avez mentionné avoir eu l'appui de l'UPA.
Avez-vous eu l'appui du MAPAQ et du ministère de l'Environnement pour certains besoins?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

635 Je n'ai jamais rien eu au niveau du ministère de l'Environnement. Le ministère de
l'Environnement, ils m'ont dit : Ghislain, il n'y a aucune porte pour le solide, tu passes
exactement dans le même couloir que lisier.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

640 O.K.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

645 On n'a aucune porte. Si tu ne cadres pas dans la porte, tu ne t'avances pas avec ton
projet. Il faut que tu cadres dans...

Donc, au niveau... ça me prend une fosse pareil parce que nul ne doit entreposer du
fumier solide ou liquide sur un sol gelé ou à l'extérieur.

650 Donc, ça me prend toujours une fosse quand je fais trois (3) «batches» par année de six
cents (600) porcs, ça me prend toujours une fosse conforme au ministère de l'Environnement
pour pouvoir mettre les déjections animales quand je les sors de la bâtisse pour les mettre dans
la fosse.

655 Donc, je suis exactement sous la même réglementation. Il n'y a pas de passe-droit. Il y
en a qui semblaient dire que, woups, sur solide, tu passes aisément en dessous de la porte.
Non, il n'y a aucun passe-droit puis ils me l'ont fait très bien sentir quand j'ai déposé mon... : tu
cadres dans la porte ou tu restes à l'arrière.

660 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Et du MAPAQ, est-ce qu'ils ont fourni un appui technique de quelque manière ou si vous
ne l'avez pas demandé?

665 **M. GHISLAIN BÉRUBÉ :**

670 Bien, écoutez, c'était au niveau conseil municipal puis c'est un règlement abusif qui
prohibait la production de porc. Alors, quand même que le MAPAQ... le MAPAQ était très bien
au courant de mon dossier mais là, j'avais à faire face à confronter la réglementation qui était
abusive et inopérable. Ils prohibaient le porc, donc personne... c'est comme personne ne doit

dire dans le Québec qu'il doit rentrer de... d'origine du Japon, des Vietnamiens ou quoi que ce soit, ce serait des racistes. Mais personne ne doit prohiber la production d'un élevage dans une municipalité.

675

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Je vous poserais peut-être une question maintenant. Le compost, vous l'utilisez au complet sur votre ferme, ce n'est pas pour...

680

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Oui, parce que j'en ai grandement besoin.

685

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Oui.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

690

Puis il m'en manque.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

695

Il vaut plus cher pour vous que de...?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Exact.

700

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Oui.

705

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Puis depuis que j'ai... en quatre-vingt-seize (96), en novembre quatre-vingt-seize (96), la première production de porc a rentré, donc je n'ai pas eu des rendements avant quatre-vingt-dix-huit (98) que je me suis aperçu à partir de quatre-vingt-dix-huit (98), dans certains champs que j'ai introduit ce fumier solide-là, que je me suis aperçu que j'ai commencé... que les rendements ont commencé à monter.

710

Alors, c'est pour ça que je vous ai dit tantôt dans mon énoncé, quatre-vingts (80)... quatre-vingt-dix (90)... quatre-vingts, quatre-vingt-dix pour cent (80-90 %) de mes terres, quatre-vingt-dix pour cent (90 %) ont moins de soixante (60) kilos à l'hectare. Donc, avant de vendre mon... exporter mon compost, je le garde personnellement pour moi.

715

C'est une roue... je vous l'ai dit, c'est une roue, un cycle que je me forme.

720 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

725

Avez-vous eu des problèmes avec la salmonelle?

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

730

Non. Au niveau de gain quotidien par jour, c'est sensiblement pareil que sur lisier. Ce qui peut... sensiblement... un petit fait, parce que vous savez que le porc est en liberté, donc il faut que j'en mette moins. Moi j'ai un porc aux dix (10) pieds carrés puis ils demandent un porc aux douze (12) pieds carrés, donc je suis dans le maximum. Alors que sur lisier, monsieur l'a dit après-midi, c'était un... un porc dans sept (7) pieds carrés, je crois.

735

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Huit (8) pieds...

740

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Oui, c'est ça. Alors moi, je suis dans le maximum. Alors, c'est comme je vous dis, les coûts reliés à ça, comme monsieur Dumais faisait allusion, qu'il y a certains groupes de citoyens qui ont dit que toute personne qui allait gérer du porc sur fumier solide allait trouver le Klondike.

745

C'est bien ça, si j'ai bien compris?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

750

Je n'ai pas tout à fait dit ça comme ça, là, mais...

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Non. Oui, ça, je suis d'accord avec vous, oui.

755

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... qu'il y avait des avantages...

760

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

765

... environnementaux, économiques, et cetera.

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

770

Monsieur Dumais, je suis loin du Klondike. Je suis comme un autre, je suis obligé de travailler, de me lever le matin pour vivre puis je ne viendrai pas plus riche qu'un autre. Ce n'est pas vrai.

775

Moi, je ne demande rien qu'une chose. J'ai respecté les citoyens, j'ai monté un projet que tout le monde voulait avoir dans la cour mais, en retour, personne ne m'a respecté. C'est là que pour... c'est pour ça qu'à soir, je suis ici pour mon fait vécu.

780

Moi, je ne demande qu'une chose. Avec tout ce que... avec tous les suivis et les technologies... -- je peux être pollueur à six cents (600) porcs, savez-vous ça? Je peux être pollueur à deux mille (2 000) porcs sur solide aussi. Si je ne suis pas suivi, je peux mettre le fumier de six cents (600) porcs complètement dans le même «fumier». Mais si le lendemain matin ou après avoir épandu mon fumier, qu'il mouille pendant trois (3) jours de temps, un orage, O.K., j'ai peut-être moins de perte de lessivage parce que je suis sous forme solide mais n'oubliez pas une chose, j'ai des pertes pareil puis je vais passer pour un pollueur pareil.

785

Donc, je suis même sur fumier solide, mais je suis géré, je suis dans un plan agroenvironnement... j'ai un plan de fertilisation, un PAEF, dans le club EnviroSol, puis qui me dit, bien, selon la plante cultivée, avec mes analyses de sols, je dois implanter mon fumier de porc solide dans tels champs, mon fumier de lisier... mon fumier solide de laitier dans tels champs et mon lisier dans tels champs, selon les recommandations des analyses de sols.

790

795

Puis je vous dis une chose, là, on parle de la réglementation tantôt... aujourd'hui. Personnellement, je ne sais plus où me mettre la tête tellement qu'il en arrive de tous bords tous côtés. Vous savez une chose, en agriculture, on doit gérer mes terres, mes terres sont quatre-vingt-dix pour cent (90 %) d'argile, donc je ne peux pas rentrer trop, le printemps, dedans pour faire compaction.

800

J'ai des fourrages à faire, j'ai des semences à faire, il faut que je gère la période des foins, il faut que je gère la période d'épandage, il faut que je gère mes voisins, il faut que je gère les journées additionnelles que les municipalités vont peut-être obliger certaines municipalités, il faut que je gère les jours fériés, il faut que je gère les fins de semaine, il faut que je gère les mariages.

805

Je vais vous dire une chose, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, ce n'est pas facile à gérer dans tout ça, puis avec ça, il faut que je vive avec la température. Puis la température, ce n'est pas moi qui la contrôle, je ne contrôle rien, moi là. Puis il faut que je

réussisse d'épandre ça au mois de juillet aller à fin septembre. Il faut que je gère tout ça dans le meilleur de mes connaissances.

810 Je vous dis une chose, ce n'est pas facile. Ce n'est pas facile.

Alors, des réglementations, là, je sais qu'il y a eu de l'abus en dehors, mais on est tous en train de subir. Vous savez, tout abus emmène une réglementation. On l'a vu au niveau du ministère des Transports. On le voit actuellement, là, au niveau de l'industrie porcine.

815

Je n'ai rien contre la réglementation mais là, la vague qui est arrivée d'en haut, où qu'il y a eu de l'abus, elle est arrivée, nous autres, nous personnellement, je crois, dans mon secteur ici qu'il n'y a aucun abus. Avec tous les outils qu'on s'est donné, je n'ai aucun problème avec ça, qu'il y ait des abus.

820

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Bérubé, on vous remercie beaucoup pour votre témoignage, ce sont des témoignages qui sont toujours appréciés.

825

M. GHISLAIN BÉRUBÉ :

Oui. Ça me fait plaisir de vous les commettre, et je demande rien qu'une chose pour les jeunes, c'est de... ce n'est pas facile pour les jeunes parce que j'en avais trois (3) qui étaient autour de quatorze (14), treize (13), quatorze (14), quinze (15) ans quand ça s'est produit, puis je le souhaite à personne.

830

J'ai confiance en eux autres, j'ai beaucoup confiance en eux autres pour l'avenir parce qu'on leur a donné les outils puis ils vont apprendre à travailler avec. Mais à un moment donné, là, il faut arrêter d'en mettre.

835

Une chose que je voulais rajouter, Madame la Présidente, si vous me permettez?

On parlait cet après-midi, au niveau des municipalités, de remettre aux MRC ou aux paroisses de décider... le pouvoir de décider pour leur municipalité.

840

Ma recommandation personnelle... il y a actuellement une réglementation gouvernementale et environnementale et je la respecte. Mais de voir à transmettre ça aux municipalités, je suis un peu réticent parce que, dans mon cas, ma municipalité ne voulait aucun porc, donc tout le monde aurait été perdant.

845

Merci beaucoup!

LA PRÉSIDENTE :

850

Merci infiniment.

M. YAN BÉRUBÉ :

855 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

860 Merci.

 Alors maintenant, j'invite monsieur Jacques Dionne. Bonsoir.

M. JACQUES DIONNE :

865 Bonsoir. Bonsoir, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

 D'abord, je tiens à vous remercier de bien avoir voulu nous accorder un droit de parole lors de cette tournée puisque j'ai remplacé, quelqu'un qui était prévu, quelqu'un qui s'est désisté.

870

 Alors, je présente mon épouse, Brigitte. Nous sommes copropriétaires de Ferme «Saumonière» qui est située à Saint-Onésime, juste en haut de La Pocatière.

875 Mon exploitation est une ferme laitière, environ quarante-cinq (45) têtes avec une moyenne de dix mille (10 000) kilos par vache, avec une division porcine construite en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), une huit cents (800) places sous forme de fumier liquide, avec plus de deux cent cinquante (250) acres de boisés et une érablière de mille (1 000) entailles, et tout ça cerné de la rivière Ouelle dans ses méandres.

880 Pourquoi avoir diversifié en production porcine?

885 D'abord, quand on s'est établi en quatre-vingt-dix (90), on avait procédé à l'achat de deux mille cinq cents (2 500) kilos pour grossir la ferme laitière et puis on avait d'autres projets pour grandir un peu, pour avoir plus de revenu, étant donné que mon père, lui, vivait beaucoup plus de la forêt et, bien souvent, de ses occupations à l'extérieur comme représentant syndical.

890 Alors moi, j'avais choisi beaucoup plus de cultiver la terre et de relever ce défi-là. Alors, en quatre-vingt-quatorze (94), on parlait beaucoup de diversification, on parlait de porc. Alors, on avait fait l'essai de porcs à l'extérieur, dans une vieille grange, sur une terre qu'on avait achetée. Alors, on avait deux (2) lots puis on avait divisé la vieille grange, pour savoir si on aimait l'animal, si on aimait... si on pouvait avoir des affinités avec ça.

895 Or, en quatre-vingt-seize (96), on voulait peut-être commencer à moderniser, sauf que la vieille bâtisse était totalement désuète puis à l'extérieur, bien, on s'est aperçu, un porc, ce n'est pas stupide, il y a un coin où est-ce qu'il fait ses déchets puis l'autre couche où est-ce qu'il couche, il est propre. Puis la mangeoire, touches-y pas.

Ça fait que dehors, à l'extérieur, on s'est aperçu que c'était toujours les mêmes lopins, les mêmes coins qui étaient plutôt dégueulasses. Alors ça, ça nous a un peu déplu. Alors, on s'est dit : on devrait tout mettre sur du ciment. Alors, on a commencé à regarder différentes alternatives.

Alors, avec le Groupe Dynaco, on est allé visiter plusieurs entreprises, dans la Beauce, un peu à la grandeur du Québec. On a visité des porcheries standard, des porcheries à ventilation naturelle. On en a visité aussi sur accumulation de litière. Et puis notre choix s'est rendu sur la production fumier liquide, étant donné qu'on avait quand même une production laitière importante.

Moi, à ce moment-là, j'étais maire de ma municipalité. Je ne voulais pas avoir non plus une charge d'ouvrage pour ce qui était, entre autres, la suraccumulation. Alors, je trouvais que je n'avais pas la main-d'œuvre pour et ce n'était pas le but visé de mon entreprise.

Alors, l'entreprise que nous exploitons peut se catégoriser comme innovatrice, c'est-à-dire qui est à l'aise avec les approches nouvelles, les nouvelles idées, les informations, et souplesse pour une plus grande adaptabilité.

Pour ça, on doit dire que, un, on est accrédité HACCP; deux, je vais vous parler des conjectures commerciales dollars versus l'environnement; en troisième lieu, mon PAEF; d'autres mesures qu'on a mises pour atténuer la pollution diverse, et aussi la cohabitation.

L'accréditation HACCP, la ferme a été accréditée HACCP depuis le premier (1^{er}) décembre deux mille (2000) et a été revalidée conforme deux mille un, deux mille deux (2001-2002). Cela contribue à assurer la pérennité de la production porcine québécoise en maintenant son haut niveau de compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

De plus, la salubrité de nos produits est sans contredit un enjeu majeur car nos consommateurs y sont très sensibles et exigent maintenant des produits de plus en plus sûrs. Conjoncture commerciale dollars versus l'environnement. De plus en plus, au cours des dernières années, les marges de profit ont diminué sur nos fermes. La productivité doit être à son meilleur pour pallier au manque à gagner.

Les marchés doivent s'adapter aux besoins des consommateurs et les producteurs, eux, doivent s'adapter aux marchés. Pour y parvenir, il faut prendre de bonnes décisions au bon moment quant aux intrants utilisés à la ferme, au bien-être de l'animal, de l'environnement et bien d'autres.

Il n'est pas tout que d'obtenir aujourd'hui le meilleur rendement monétaire mais encore faut-il qu'il ne se fasse pas sur le dos de la qualité de la vie familiale, qualité de l'environnement et du bien-être animal.

Chez nous, les résultats parlent d'eux-mêmes. Au cours des trois (3) dernières années, la ferme s'est classée deux (2) fois première à l'AGREPP sud-est, dont une fois cinquième au niveau provincial en deux mille (2000), et a maintenu au cours des trois (3) dernières années des indices supérieurs à deux cents (200).

945

Le calcul de cet indice est basé sur une formulation qui tient compte de cinq (5) critères, soit le pourcentage de mortalité, l'indice de classement, le pourcentage du poids dans la bonne strate, du GMQ et de l'indice de conversion alimentaire.

950

Du chinois, me direz-vous? Pas pour moi.

Si on reprend point par point. Si le pourcentage de mortalité est bas, point quatre-vingt-huit (.88) dans mon engraissement au lieu de deux point neuf (2.9) pour la moyenne provinciale en deux mille un (2001), est-ce que ce n'est pas dû grâce à une bonne qualité de ventilation, du bien-être de l'animal? Mais je crois aussi que c'est dû... ça entraîne aussi une utilisation beaucoup moindre d'antibiotiques.

955

Si on prend l'indice de classement, cent douze (112), pour la qualité de la carcasse, au lieu de cent onze point six (111.6) comme moyenne provinciale en deux mille un (2001), ça décrit la qualité de la viande. On peut dire que c'est le résultat d'une bonne génétique, mais peut-être aussi d'utilisation de quatre (4) phases de moulée avec de la phytase.

960

Quatre-vingt-onze virgule sept pour cent (91,7 %) dans la bonne strate de poids versus quatre-vingt-huit point sept (88.7), ici on voit un gain monétaire. Mais encore, à répondre adéquatement aux demandes des marchés nationaux et internationaux. Le GMQ se situe dans la moyenne provinciale, soit sept cent quatre-vingt-cinq (785) grammes par jour.

965

Finalement, mon indice de conversion alimentaire se situe à deux point cinq (2.5) versus deux point soixante-six (2.66) pour la province. En quatre-vingt-dix-sept (97), le taux qu'on visait pour établir des performances était de deux point quatre-vingt-cinq (2,85). En d'autres mots, il me faut deux point cinq (2.5) kilos de moulée pour faire un kilo de gain de poids sur mon porc.

970

Alors, s'il mange moins de concentré, il y aura donc moins de rejets, et c'est notre but de toujours mieux faire. Car à chaque fois qu'on améliore un point de vue technique, on diminue de façon positive l'impact sur l'environnement.

975

En deuxième lieu, le PAEF.

Depuis notre demande de CA en dix-neuf cent quatre-vingt-quinze (1995) où il aura fallu produire un plan de fertilisation intégrée, depuis ce temps, jamais la gestion des fumiers ne fut laissée à la légère. Des données rigoureuses et un plan agroenvironnemental de fertilisation sont maintenant mes outils essentiels pour être capable de mieux gérer mes cultures.

980

En quatre (4), d'autres mesures pour atténuer les odeurs et les risques de pollution.

985

Un, utilisation de trémies humides; deux, projet d'implantation de brise-vent ou écrans boisés pour deux mille trois (2003) sur près de cinq cents (500) mètres; bandes de protection le long de la rivière Ouelle de cinquante (50) à trois cents (300) mètres. En passant, ça se trouve à être un boisé aménagé avec l'aide d'un groupe forestier qui font de la gestion de la forêt.

En quatre (4), participation à un club agroenvironnemental depuis les tout débuts.

En cinq (5), ventilation tunnel à la ferme laitière, matelas et tapis pour confort des vaches.

En cinq (5), si on parle de cohabitation, on peut dire que nous avons sur nos terres des sentiers de VTT, de motoneiges, on a aussi des lignes à haute tension, on a même trois (3) emplacements pour la chasse au chevreuil et, de plus, depuis dix-neuf cent quatre-vingt-douze (1992), on a un contrat qui se traduit en un droit de passage à la Société de gestion de la faune du Kamouraska pour l'utilisation d'un sentier le long de la rivière Ouelle, pour qu'ils puissent avoir accès à la ressource. Et c'est signé pour vingt-cinq (25) ans.

Malgré toutes les améliorations ou pratiques mises en place, nous avons remarqué, depuis quelques années, que la méconnaissance du monde agricole était une source d'inquiétude. Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu entre différents groupes de gens, représentants, pour leur transmettre le vrai visage et la manière dont se pratique l'agriculture moderne d'aujourd'hui.

Or, je m'aperçois et ressens que c'est plutôt un sentiment antipathique qui se crée sur de fausses rumeurs ou perceptions personnelles non fondées dans le seul but de restreindre toute expansion, développement et même restructuration d'entreprise.

Toute l'agriculture est remise en question par des groupes de pression. Ce n'est pas d'hier que ce climat malsain s'est établi dans nos régions. Pendant les neuf (9) années où j'ai été maire dans ma municipalité, j'ai souvent vu des règlements émergés de simples craintes ou d'appréhensions négatives plus ou moins fondées pour un futur.

Dernièrement, je me suis fait questionner par l'aménagiste. J'avais affaire à la MRC et j'ai jaser avec elle. Puis j'ai dit : «On a un PAEF». Mais elle dit : «Ça vaut quoi?» Elle dit : «Tu peux faire n'importe quoi. Tu n'est pas obligé...»...

J'ai dit : «Te rends-tu compte que c'est signé par un agronome?», j'ai dit : «Te rends-tu compte que ça décrit toutes les pratiques que je mets champ par champ puis que c'est le vrai miroir de qu'est-ce qui se passe chez nous? Si je fais de quoi de croche, je vais être puni plus tard». «Ah non, non, tu peux faire ce que tu veux.» Bien, j'ai dit, dans ce cas-là, j'ai dit : «Je suis pas sûr que t'es mieux, toi.» Elle dit : «Comment ça?». Bien, j'ai dit : «Si ton médecin te donne une prescription, tu t'en vas à la pharmacie, tu reçois ton médicament. Le pharmacien te le remet avec la posologie. Tu peux aussi bien le prendre d'un seul coup. Personne te dit de pas le prendre. La posologie te le dit pas, comme le PAEF ne nous dit pas de faire telle affaire,

mais tu dis... alors, t'as le droit de prendre tous les médicaments d'un coup». «Bien, voyons donc, on fait jamais ça!». Bien, j'ai dit : «Moi non plus, je le fais pas». J'ai dit : «C'est un outil très sérieux mais, j'ai dit, c'est peut-être un outil qui est peu connu mais c'est un outil peut-être qu'on devra faire valoir.»

1035

Pourquoi avoir une attitude si démagogique de la part de gens instruits pour fausser toujours la réalité à l'aide d'exceptions, de déclarations alarmistes?

1040

Si on se souvient, la semaine passée, il y a un jeune qui a obtenu un gain de cause dans une cause qu'il plaidait devant la Cour supérieure. Le jeune avait été accusé faussement d'avoir violé une fille. Or, les policiers n'avaient pas cru bon de prendre la plainte ou les différentes preuves que le jeune homme voulait... ils n'ont pas été vérifier ses amis avec qui il était.

1045

Or, en Cour, trois (3) ans plus tard, il a été acquitté sauf qu'il a poursuivi la SQ et la plaignante, les deux (2) sont condamnés à soixante-quinze mille (75 000) pour ne pas avoir fait la job.

1050

Alors, moi je me dis, à quelque part, c'est beau faire des... des groupes de pression, ça peut avoir du bon, mais de prendre au pied à la lettre puis de tomber dans une phase alarmiste puis de prendre des procédures, des fois, qui sont exagérées, je pense qu'il faut faire attention.

1055

L'autre chose qui est aussi comique, puis je pense qu'on l'a vu à Radio-Canada en fin de semaine, je pense que c'est à La semaine verte, l'histoire des phoques. Quand Brigitte Bardot a vu mourir les phoques, c'est sûr que ce n'était pas beau à voir, il y a peut-être une manière agréable ou une manière correcte de faire ça. Mais je me dis, aujourd'hui, elle, elle n'est pas là, les phoques sont dans l'eau, mais il n'y a plus de morue.

1060

Il y a peut-être eu un moratoire depuis un bout de temps pour la morue. J'ai l'impression qu'ils n'auront même pas besoin d'en mettre un, il n'y en a plus de morue.

Ça fait que, des fois, passer d'une extrême à l'autre, en ne prenant pas le temps de tout juger, ça peut être un risque très dangereux.

1065

Alors, ça revient à mes deux (2) recommandations que je voulais faire part à la Commission.

1070

La première, ce serait la reconnaissance d'un PAEF, un PAEF pro forma, comme un rapport d'impôt. Moi, chez nous, j'accumule ma comptabilité, je descends toute ma fermeture, je remets ça au comptable, il comptabilise, il signe son nom en bas, il envoie ça au gouvernement. Est-ce que quelqu'un dans la société peut dire : «Jacques Dionne, ton rapport d'impôt n'est pas correct»? Non.

1075

Bien, mon PAEF devra subir la même chose, d'avoir un cadre juridique, d'être signé par un agronome. À partir de ce moment-là, ça devient un document officiel. Mon rapport d'impôt

devant l'État, j'ai rempli mon devoir de citoyen. Alors, je me dis, mon PAEF devra remplir cette même obligation.

1080 À partir de là, il y aura une banque de données fiables sur lesquelles le MAPAQ ou le ministère de l'Environnement pourra procéder et faire une analyse peut-être beaucoup plus précise avec des données qui seront vérifiables.

1085 Puis je veux aussi, en même temps, si mon rapport d'impôt est valable, je pense que le comptable aussi fait sa job. Alors, je considère que l'agronome qui répond à un ordre, je pense que lui, il a le même décorum qu'un comptable agréé. Je pense que s'il est encadré dans un... appelons ça un projet de loi provincial, bien, à ce moment-là, on aura une filière solide avec quelque chose de solide. Mais rien n'empêche d'avoir des vérifications parce que je crois qu'au niveau de l'impôt, on en fait encore des vérifications.

1090 Ma deuxième recommandation, c'est tant de luttes fratricides qui se passent, des guerres froides et puis combien de combats vont se dessiner devant nous? Ai-je encore le goût de continuer à voir tant de dénonciations fausses dans notre dos?

1095 La semaine dernière, comme exemple, la municipalité a déposé une plainte contre un producteur laitier avec un amas au champ. L'Environnement est intervenue tout de suite. Le producteur respectait du double, les distances. Or, c'était la municipalité, la Corporation municipale qui avait déposé une plainte.

1100 Or, à la séance de conseil de lundi, on a posé la question : Où était la lettre? Un, le conseil a caché la lettre, c'est une lettre publique, mais ils ont tout simplement dit : «On n'a pas déposé de plainte, on a posé une question à l'Environnement pour avoir des réponses. Et c'est eux autres qui ont décidé de faire ça».

1105 Ça devient dérangeant. Quand on disait, cet après-midi, on devrait transmettre aux municipalités ou MRC le droit de gérer. Quand on est rendu à se servir de son pouvoir pour accuser quelqu'un et de transmettre sur le dos d'un ministère la charge ou le fardeau de la preuve pour ne pas dire que c'est lui, je me pose où elle est l'honnêteté?

1110 Peut-être que cet après-midi, il y avait des gens de bonne foi qui, eux, ont procédé correctement. Ça ne veut pas dire que c'est partout pareil.

1115 Puis je vous rappellerai qu'un conseil municipal où est-ce que moi, j'ai été pendant neuf (9) ans, on est là quatre (4) ans par quatre (4) ans puis on peut être mis dehors. Ça fait qu'à tous les quatre (4) ans, on recommence avec du monde nouveau, avec des idées nouvelles puis des façons nouvelles de faire.

1120 Alors, ma deuxième recommandation. Ces luttes fratricides qu'on rencontre, c'est des guerres d'amis, c'est des guerres de voisins, c'est des guerres qui font vraiment mal. Alors, je pense, quand on est rendu... quand mes deux (2) enfants se chicanent chez nous, c'est moi le père, c'est à moi à les séparer, ce n'est pas à ma petite fille. Ça fait que là, je pense que s'il y a

1125 des luttes qui se passent dans les régions, ce serait peut-être au père à porter ses culottes, c'est-à-dire le gouvernement du Québec qui encadre une loi. On va peut-être permettre aux MRC certaines choses, des droits de regard et des droits de décider, oui, mais qu'il l'encadre fermement avec des bornes et des balises pour ne pas qu'on passe, à certains endroits, à des extrêmes qui vont avoir des répercussions très néfastes.

1130 Chez nous, dans ma municipalité, il reste seulement deux (2) producteurs viables. Parce que si demain, on applique la Loi de la protection de l'environnement, les autres, c'est just too bad. Ça fait que je pense qu'il faut faire attention de ne pas frapper les extrêmes.

On dit toujours que le balancier revient mais, des fois, quand le balancier revient puis il ne reste plus de boule, ce n'est peut-être plus utile.

1135 C'était mes recommandations.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, monsieur Dionne.

1140 Vous avez parlé du PAEF, vous avez comparé ça à votre rapport d'impôt puis j'ai trouvé ça intéressant comme comparaison. Il est possible, dans la réglementation actuelle, à un agriculteur qui a suivi une formation préalable, de signer son PAEF.

1145 Est-ce que vous, comme producteur, qui avez un PAEF à gérer, trouvez-vous ça correct? Parce qu'il y a beaucoup de gens, pendant la consultation, qui ont remis ça en question.

M. JACQUES DIONNE :

1150 D'abord, première des choses, je dirais, peut-être que celui qui est agronome, qui a suivi la formation, pourrait peut-être signer, il prendra le risque s'il s'engage.

LA PRÉSIDENTE :

1155 Mais là, c'est celui qui est producteur et qui est agronome.

M. JACQUES DIONNE :

1160 Qui est agronome et qui répond de l'Ordre des agronomes. À ce moment-là, il y a un encadrement.

LA PRÉSIDENTE :

1165 D'accord.

M. JACQUES DIONNE :

Moi, ce que je dis, mon frère est...

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais ce n'est pas ça, là. C'est un producteur...

M. JACQUES DIONNE :

1175

Non.

LA PRÉSIDENTE :

1180

... qui a suivi une formation...

M. JACQUES DIONNE :

Non. Non.

1185

LA PRÉSIDENTE :

... mais qui n'est pas agronome.

1190 **M. JACQUES DIONNE :**

Pas du tout. Moi, je suis technicien. J'ai étudié en économie rurale. J'avais commencé ma première année en gestion... exploitation d'une entreprise agricole. J'ai fait une technique en économie rurale. Et puis je vous dirais, à matin : non, je ne signerais pas.

1195

LA PRÉSIDENTE :

Pourquoi?

1200 **M. JACQUES DIONNE :**

Pour la simple et bonne raison que, un, il n'y aura peut-être pas l'esprit de transparence et ça, ça devrait toujours être un souci dans la loi. Je regarde mon frère, il est comptable agréé, il peut signer son rapport d'impôt. Mais s'il triche, l'Ordre des comptables va le réprimander.

1205

Moi, je suis simplement un simple technicien. Je me dis, je ne peux pas répondre d'un Ordre, je n'ai pas d'Ordre en haut de moi. Alors, je n'aurai pas la validité juridique pour être capable de faire valoir la validité de ma signature.

1210

LA PRÉSIDENTE :

Et selon vous, il y aurait un manque de transparence ou de... -- comment on appelle ça?...

1215

M. JACQUES DIONNE :

Peut-être de la tricherie ou de fausser les données. À ce moment-là, il y aurait ce souci-là. Peut-être que ça ne le ferait pas, mais pour de simple gens, le simple citoyen, bien, il dirait : peut-être qu'il y a une possibilité. Alors, pour éviter ça, moi je dis non.

1220

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Vous vous sentiriez en conflit d'intérêt, là?

1225

M. JACQUES DIONNE :

Oui, si on veut, oui, d'une certaine manière.

1230

LA PRÉSIDENTE :

Vous auriez l'impression que votre geste n'est pas crédible?

M. JACQUES DIONNE :

1235

Oui.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1240

Une question, mais je ne sais pas si c'est facile d'y répondre rapidement.

Quel outil on pourrait essayer de dénicher, de trouver pour rapprocher les citoyens pour que l'harmonie revienne dans le milieu rural?

1245

M. JACQUES DIONNE :

O.K. Peut-être mettre ça en joke un peu. Je me dis, le jour où est-ce que je serai capable d'aller aux toilettes puis que ça ne sentira pas, je vous jure que mes cochons aussi le feront sans que ça sente. Ce serait l'idéal. Ou si on pourrait trouver la pilule qu'on pourrait mettre pour enlever les odeurs, je pense qu'on viendrait de régler quatre-vingt-dix-neuf point neuf pour cent (99.9 %).

1250

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1255 Selon vous, le trouble majeur avec la production porcine, pour l'harmonie dans le milieu, c'est les odeurs?

M. JACQUES DIONNE :

1260 C'est carrément les odeurs. Et je pense que les débats sont faussés en allant chercher d'autre chose, là. Il ne faut pas exagérer, là. Je pense qu'on pousse un peu trop loin.

LA PRÉSIDENTE :

1265 Les problèmes de qualité d'eau, selon vous, ce n'est pas un irritant chez les citoyens? Il y en a plusieurs qui manifestent leur inquiétude par rapport à la qualité de l'eau.

M. JACQUES DIONNE :

1270 Je suis d'accord avec vous. Pour avoir été maire, j'ai implanté un système de gestion de récupération des boues personnelles de résidences du village, et je vous avouerais honnêtement que, chez nous à ma ferme, je ramasse mon phosphore douze (12) mois par année, je n'en laisse pas passer à côté.

1275 Sauf que je sais très bien que rendu au quinze (15) d'octobre ou au premier (1^{er}) novembre, là, je ne me souviens plus des dates, mais je sais qu'au monde municipal, on traite minimum six (6) à sept (7) mois avec de l'alun pour contrôler le phosphore, le restant, on ne le fait pas. Et pour ce qui est des bactéries, on les traite sur une moins longue durée que le phosphore.

1280 Alors, comme je dis toujours, s'il y en a qui sont plus propres que moi, bien, ils pourront tirer la pierre, mais c'est à faire attention. C'est un jeu... c'est comme je disais dans la deuxième remarque, les luttes fratricides, c'est ça. On a beau craché sur nous autres, on va peut-être se revenger, ça va faire quoi? Ça n'arrêtera pas. Ça va être un enchaînement. L'enchaînement va être justifié, mais est-ce qu'il va être vraiment valable, est-ce qu'il va avoir une valeur? Je ne pense pas.

1285 Je pense que l'Environnement s'est déjà assis au niveau du monde municipal puis elle a dit : c'est des choses qui sont correctes. Il y a des choses qu'on peut remettre en question, mais c'est un peu ce qui se passe pour nos porcheries. Là, on nous a remis en question drôlement. On a sorti tous les points qu'on pouvait toucher dans le domaine agricole, on s'est fait passer par-dessus par tout le monde, selon les appréhensions que les gens avaient. On a à répondre de ça. Mais je ne suis pas certain qu'on a le droit, avec la même véhémence, de riposter. Moi, je n'aimerais pas... je n'ai pas le goût de faire ça, mais je peux vous dire que, si on doit jouer cette game-là, pour ceux qui vont vouloir vivre, ils vont le faire.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Dionne?

1300

Mme BRIGITTE PELLETIER :

Je pourrais peut-être rajouter. Tantôt, vous avez posé une question à monsieur Bérubé puis il ne savait pas trop quoi répondre. Je pense que j'ai trouvé sa réponse.

1305

Je pense, quand on parle de projet de porcherie, ça pue plus quand il est à l'élaboration que quand la porcherie est logée. La preuve aujourd'hui, il dit : «La poussière est retombée.»

1310

Puis je pense que la peur, puis le Comité des citoyens de La Pocatière, c'est que les lumières ont allumé quand ils ont parlé de porcherie avec Dynaco. Avant, ils avaient comme pas peur.

1315

Vous avez posé la question par rapport à la qualité de l'eau. J'ai trois (3) puits qui ceinturent mes bâtiments, je nourris mes enfants. Je n'ai pas d'enfants malades puis on ne va pas à l'hôpital et très rarement. Et je pense que j'ai fait analyser mon eau avant ou tout de suite après les fêtes et mon eau est très bonne. Alors, je n'ai pas peur pour mon eau.

1320

Je pense que... Alphée l'a dit un petit peu cet après-midi, on part sur de fausses prémisses et les gens ont peur, et avec la peur, on peut faire bien des choses. Et j'espère qu'on ne va pas... le BAPE ne va pas se limiter à de la peur pour élaborer.

1325

Et puis, on a parlé beaucoup de la litière versus le lisier. Nous autres, à notre ferme, quand c'est venu le temps de décider, il l'a dit un petit peu tout à l'heure, on a commencé par voir si on aimait les porcs, on était à l'extérieur. Un, je trouvais que c'était inconcevable, ça polluait.

1330

Ça fait que quand il parlait hier, le monsieur a dit : «Aïe, les porcs dehors, c'est bio, c'est écolo», là, un instant! Il ne le ramasse pas le fumier. Il a beau le mettre sur une plate-forme, quand il pleut, ça ruisselle. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il va faire avec ça.

1335

Ensuite de ça, il disait : «Ah, faites de la litière.» La madame disait : «Ça s'accumule, pas de problèmes, c'est beau, j'ai vu ça à Rimouski.» Ce n'est pas vrai, il faut que tu la mélanges parce que le porc est plus propre que ma vache, il fait toujours dans le même coin, l'autre coin, il se couche. Il ne va jamais se coucher dans ses détritrus.

1340

Et puis ils sont bénévoles pour venir la pelleter, la marde, je pourrait peut-être n'en faire des bâtisses sur accumulation parce que j'ai... pour avoir visité des fermes sur accumulation avant qu'on loge, le monsieur nous disait : «J'attends la fin de semaine, je m'engage des bedaines puis on y va parce que, il dit, tout seul, il dit, c'est laborieux pas à peu près.»

Et j'avais la problématique chez nous, on est sur le roc, ça fait qu'il fallait dynamiter pour dire, on va mettre la bâtisse beaucoup plus profonde pour faire soit extraction de base ou soit sur accumulation. C'est le choix qu'on a fait de dire, bon, bien, regarde, on va y aller seulement avec des grappes semi-lattées pour qu'il y ait un niveau uni pour les porcs et, quand le

1345 chauffage marche, ils sont confortables, ça dégage, le ciment, un peu de chaleur. On est avec
 les porcs sur ventilation naturelle avec des panneaux. Alors, l'été, les panneaux sont
 continuellement baissés et c'est comme s'ils seraient dehors, même quand il fait trente (30)
 degrés, on est mieux dans la bâtisse que dehors. Ils ont l'air autant que nous autres puis ça
 sent beaucoup moins, la bâtisse de type ventilation naturelle, puis je ne pense pas que mes
 1350 porcs soient inconfortables.

Ensuite, Jacques tantôt mentionnait nos vaches maintenant sont sur matelas, ils ont la
 ventilation tunnel. J'ai un peu peur qu'il ait donné cette réponse-là, je vais vous expliquer
 pourquoi. Avant, nos vaches allaient dehors, elles étaient au pâturage. Quand on a fait les
 1355 analyses de sols, tout ça, on s'est aperçu que c'était les pâturages où est-ce qu'il y avait les
 vaches que c'était le plus contaminé en phosphore, pas où est-ce qu'on met le fumier de porc
 présentement.

Pourquoi on a fait le choix de les garder en dedans, nos vaches? Un, parce qu'on a le
 1360 manque de main-d'œuvre. Il faut que tu les rentres, il faut que tu les mettes à leur bonne place,
 ils ont une place d'attirée selon la lactation, selon l'âge de la vache, selon la quantité de
 moulée qu'elle reçoit. Ça ne me tentait pas de me lever à tous les matins à cinq heures et
 demie (5 h ½) pour lui aider; tout seul, c'est assez laborieux.

Et deux, on est en bordure... on est le dernier rang, on est en bordure des boisés. Il y a
 1365 les prédateurs, les coyotes beaucoup la nuit et il y a aussi les moustiques. Il y a une maladie
 chez la vache qui est la leucose. On a beaucoup de taons. Alors, les vaches, à un moment
 donné, elles ne pâturent plus dehors, elles ne font que courir pour s'éloigner des taons. Alors,
 on a fait le choix de les garder en dedans.

Mais je ne suis pas sûr que d'ici deux (2) ans, on ne va pas recevoir la SPCA à la ferme
 pour dire : «Pauvres animaux, ils sont contraints, ils sont toujours attachés!» Comprenez-vous
 notre problématique? Je me dis à quelque part : «Branchez-vous! Dites-nous quoi faire, là,
 puis on va le faire, mais ne changez pas d'ici deux (2) ans!» Parce que là, vous êtes en train
 1375 de nous dire : «Ah non, ce n'est plus bon être sur lisier.» Mais moi, je ne changerai pas ma
 bâtisse, je n'ai pas fini de la payer puis ma fosse non plus.

Et on y voyait aussi une économie quand on a fait la porcherie. Un, il fallait se
 diversifier, on croyait que c'était justifié et, deux, la fosse, elle est commune. Et pour la ferme
 1380 laitière, et pour la porcherie, on n'a qu'une seule fosse.

Peut-être que si ce serait à refaire aujourd'hui, on logerait sur un autre lot parce qu'on
 est en bordure de la zone blanche, on est à sept cents (700) mètres d'une zone blanche qui est
 proche de la rivière Ouelle où il y a des chalets et on n'a plus de possibilité d'expansion. Alors,
 1385 ça va être très difficile pour la relève future.

Et on a demandé... je siège à la caisse à La Pocatière avec une dame qui demeure
 dans le canton des Roches, je lui demandais : «Bien, ça sent-tu chez vous, as-tu des
 problèmes?» Elle dit : «Jamais que j'ai d'odeur.» Elle dit : «Peut-être, des fois, quand tu

1390 étends, si le vent donne...». Alors, que les gens disent que ça sente à l'été... à l'année, j'ai beaucoup de misère avec ça.

C'est sûr que moi aussi, je vis sur une ferme, j'étends mon linge. Quand il brasse, je n'étendrai pas; le reste, j'étends. Puis ça va sentir, c'est sûr, mais quand... je me rappelle,
1395 quand on faisait le compost avec le tas de fumier de vache, ça pouvait sentir un mois de temps. Aussitôt qu'il faisait humide ou la petite rosée du matin, ça sentait. Alors, ce que les gens oublient, c'est quoi que ça sentait le fumier de vache en tas. Moi, je dis, faites attention à ceux qui sont rendus sur les fosses avec leur fumier laitier, mais qu'ils brassent, ça va sentir autant. C'est comme du purin, là.

1400 C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

1405 Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1410 Juste revenir brièvement sur l'idée de mettre les PAEF comme... les transmettre au gouvernement.

1415 Le rapport d'impôt, généralement, quand on le remet, on espère qu'on n'y retouchera plus après, mais le PAEF, on nous dit souvent que c'est quand même un document qui doit tenir compte que -- quelqu'un nous le disait hier, je pense -- si on a prévu quatre (4) épandages puis qu'il pleut pendant un mois, peut-être qu'il va falloir changer le PAEF pour dire, il faut en faire trois (3) épandages.

1420 Alors, comment conciliez-vous la souplesse qu'il doit normalement y avoir dans un PAEF et l'idée de la transmettre au gouvernement? Il faudrait en transmettre plusieurs versions ou comment vous voyez ça exactement?

M. JACQUES DIONNE :

1425 D'abord, moi j'ai eu la visite annuelle, la visite d'accompagnement du ministère de l'Environnement. Alors, on a tout regardé le chose. Un bon coup, il me dit, il dit : «Avec tes voisins, les puits?». Bien, j'ai dit : «T'as ça.» Alors, j'ouvre mon PAEF, je dis : «Regarde, la photo de la ferme, c'est ça, ça, ça.» Là, il dit : «Ah!». Bien, j'ai dit : «Je pense qu'il te manque des données.» J'ai dit : «Ce que je vais faire, là, pour régler le problème, je vais en faire une photocopie, je vais la payer de ma poche puis je vais te la donner.»

1430 Puis j'ai dit : «De cette manière-là, quand tu reviendras l'an prochain, si tu as d'autres questions concernant mon dossier, je l'aurai.» Puis là, je lui ai dit, j'ai dit : «J'ai la version deux mille un (2001), j'ai la version deux mille deux (2002) puis j'ai aussi l'aperçu deux mille deux, deux mille trois (2002-2003).»

1435

L'aperçu deux mille deux, deux mille trois (2002-2003), déjà là, cette année, j'ai changé une plante que je vais implanter cette année, différente de l'orge, j'ai changé pour du canola. Alors, j'ai averti ma technicienne au syndicat. J'ai dit : «Tu me prépares ça.» Elle dit : «Je vais te fournir l'addenda.» Et je le glisse à l'intérieur de mon PAEF. Alors, il est là à l'intérieur.
1440 Alors, quand je retournerai l'autre année d'après, j'enverrai l'addenda qui s'est fait durant l'année avec la nouvelle version corrigée

1445

Mais à ce moment-là, il s'agit juste d'envoyer les données qui vont être remises à jour. Le restant, là, les puits des voisins n'ont pas changé et ça ne changera pas. Donc, la banque de données va toujours être disponible. Et moi, je n'ai pas de misère à vivre avec ça.

LA PRÉSIDENTE :

1450

Alors, madame et monsieur Dionne, on vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique. Madame Dionne, je voudrais savoir si c'est vraiment Dionne, votre nom?

Mme BRIGITTE PELLETIER :

1455

Pelletier.

LA PRÉSIDENTE :

Pelletier?

1460

Mme BRIGITTE PELLETIER :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1465

Parfait. Alors, on va le corriger. S'il vous plaît.

Mme BRIGITTE PELLETIER :

1470

Et je voudrais juste apporter peut-être un petit point.

1475

Avec la peur des gens, ça amène beaucoup de plaintes, peut-être de fausses plaintes. Je me dis quand la plainte est justifiée, ça va, mais après une fois, deux (2) fois, trois (3) fois, quand on fait déplacer ces gens-là de Rimouski, soit par auto, soit par hélicoptère pour voir, parce qu'ils sont obligés de se déplacer sur une plainte, si c'est toujours la même personne après année et puis qu'elle n'est pas justifiée, la plainte, j'aimerais peut-être qu'on lui refille la facture, peut-être qu'elle réfléchirait deux (2) fois avant de déranger pour rien des gens parce qu'ils ont du travail à faire.

1480 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, madame Pelletier et monsieur Dionne.

1485

M. JACQUES DIONNE :

Merci beaucoup.

1490 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

Madame Maude Laprise. Bonsoir.

1495

Mme MAUDE LAPRISE :

Bonsoir, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

1500

Moi, je suis originaire des Cantons de l'Est puis ça fait maintenant quatre (4) ans que je suis dans le Bas du fleuve, là. J'ai commencé en quatre-vingt-dix-neuf (99), là, mon cours de gestion et exploitation d'entreprise agricole dans le domaine ovin.

1505

Mon témoignage va se diviser en quatre (4) grands points : mon enfance puis ce qui m'a amenée à l'agriculture; mon expérience un peu dans le domaine; les gens que je connais aussi qui travaillent dans ce domaine-là puis qui m'entourent et puis quelques idées, là, pour le futur.

1510

Alors, comme je disais tantôt, bien, moi je suis née à Rock-Forest. Mon père est enseignant en éducation physique puis ma mère est infirmière. Ça fait que moi, je ne viens pas vraiment du domaine agricole quoiqu'on restait vraiment en campagne chez nous, là, c'était des vaches laitières en face.

1515

Puis j'ai eu la chance, moi, d'avoir des parents qui n'ont pas dénigré l'agriculture ni l'odeur que ça pouvait amener. Quand ils épandaient du fumier en avant de chez nous, c'était comme clair dans ma tête d'enfant que c'était pour nourrir les plantes qui allaient nourrir les vaches l'année d'après. Puis jamais que mes parents m'ont dit comme, c'est du caca, touche pas ou... même, on achetait nos œufs à la ferme au coin de la rue puis c'était comme toujours le plaisir d'aller jouer dans l'étable, là.

1520

Ça fait que c'est un peu ce qui m'a amenée, moi, à m'intéresser à l'agriculture, là, c'est que dès ma plus tendre enfance, mes parents avaient une opinion, là, favorable de ce domaine-là.

1525 ... C'est ça. On a demeuré, nous autres... nos voisines d'en face, ç'a été des Holstein, là, jusqu'en quatre-vingt-dix-huit (98) puis après ça, bien, suite au divorce de mes parents, on a déménagé plus en ville, là, puis moi, la campagne m'a beaucoup manqué. Puis c'est ce qui a fait qu'en quatre-vingt-dix-neuf (99), je rentrais à l'ITA ici, là, pour me diriger dans le domaine.

1530 ... C'est ça. Là, j'ai grandi, j'ai vieilli mais il y a une chose qui n'a pas changé, c'est la fascination que j'avais pour ce mode de vie qu'est l'agriculture et l'amour des animaux et de la terre. Je ne connaissais pas grand-chose de l'agriculture, moi, quand je suis rentrée à l'ITA puis j'en ai appris beaucoup, là.

1535 Mon petit schéma de tantôt, là, le fumier va aux plantes, les plantes vont aux animaux puis les animaux font du fumier. Ça s'est un petit peu complexifié. Il est arrivé là-dedans les analyses de sols, l'azote, le phosphore, le potassium, les distances séparatrices. Il y a aussi eu de la germination, les démarreurs, le lessivage, l'entreposage, l'alimentation. En fait... puis je me suis aperçue que ça ne changeait pas grand-chose de quand j'étais jeune, là, tu sais, tout est étroitement interrelié, là. La ferme, c'est vraiment... c'est un microcosmos, là, qui fonctionne
1540 tout ensemble, là. Ça prend un PAEF, ça prend des analyses de sol, on suit les recommandations d'un guide de fertilisation et le tout doit être cautionné par un agronome.

Maintenant, je vais vous parler des gens que je connais, qui oeuvrent dans ce milieu-là, ceux avec qui j'ai étudié, mes voisins, mes beaux-parents, bref, les gens de mon milieu.
1545

Mon conjoint, moi, il habite... il vient d'une ferme laitière puis ils ont des moutons aussi, puis il a même été parlé, à un moment donné, de la possibilité, là, de prendre de l'expansion puis de diversifier la production puis d'aller sur du cochon sauf que le cochon, bien, c'est un petit peu compliqué de ce temps-là.
1550

Les gens qui oeuvrent dans ce milieu-là puis dans le métier, ils font ça parce qu'ils ont ça dans le ventre, ils ont ça dans le cœur. Parce qu'il n'y a personne qui est en agriculture pour l'argent. Ce n'est pas des gens qui se font des gros salaires puis si on se mettait à compter les heures, bien, le salaire minimum ne serait souvent pas atteint, puis je pense qu'il y en a beaucoup qui vendraient la ferme puis les terres.
1555

C'est un mode de vie qu'on choisit, puis ça me fait beaucoup de peine quand on les place sur le banc des accusés parce que ce sont des personnes qui pratiquent au meilleur de leurs connaissances et avec cœur cette agriculture qui nourrit le pays.
1560

On vit dans une société ingrate qui mord la main qui la nourrit. Il ne faudrait pas oublier que l'environnement, c'est leur maison, c'est leur terre, bref c'est leur milieu de vie. C'est une vocation.

1565 C'est sûr qu'il y a eu des erreurs dans le passé mais ce n'est pas... les gens ne polluaient pas consciemment leur milieu de vie, là. C'est parce qu'ils n'étaient pas conscients de la valeur des fumiers puis on se débarrassait des fumiers autour de la ferme pour acheter des engrais chimiques.

1570 Mais aujourd'hui, je pense que tout le monde est conscient de la valeur fertilisante des fumiers, des lisiers puis qu'on les utilise à bon escient, là, avec toutes les normes qui nous sont imposées.

1575 Dans un monde idéal, tout le monde aurait une base agronomique. Les voisins des agriculteurs sauraient que des épandages durant la saison végétative sont plus respectueux qu'un sol à l'automne sur les terres à côté de la fosse. Bref, les odeurs, ça dérangerait beaucoup moins puis ce ne serait plus le point central, là, de la guerre qui se passe présentement entre le milieu agricole puis les gens qui ne sont pas issus de ce milieu-là.

1580 Dans un monde idéal, les produits alimentaires seraient aussi payés un prix plus juste à l'épicerie. Les intermédiaires se feraient peut-être un petit peu moins de profit puis les agriculteurs seraient mieux rémunérés. Parce qu'à toutes les fois qu'on rajoute des contraintes au niveau environnemental ou économique, c'est le coût de vie qui diminue. Les gens, ils se paient moins de salaire, ils font plus d'heures puis, dans le fond, c'est la qualité de vie de l'agriculteur qui en est... qui paie le prix.

Les producteurs, ils seraient enfin maîtres chez eux aussi, libres de choisir leur production et leur gestion de fumier, le tout dans le respect de l'environnement.

1590 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. J'aimerais revenir sur le point que vous venez tout juste de mentionner.

1595

Vous dites, quand on change les règlements, bon, c'est des coûts supplémentaires...

Mme MAUDE LAPRISE :

1600 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1605 ... pour le producteur, ça fait en sorte que souvent, il doit mettre plus de son temps, donc il est moins rémunéré à l'heure, puis à quelque part, c'est probablement les transformateurs puis peut-être les détaillants qui font de l'argent sur le dos du producteur.

1610 Pensez-vous que c'est vraiment eux autres qui font de l'argent ou si ce n'est pas plutôt le consommateur qui bénéficie finalement d'un prix très bas, donc qui ne paie pas la juste valeur du produit qu'il va acheter... du porc qu'il va acheter?

En d'autres termes, c'est le consommateur, moi qui vais acheter ma côtelette de porc, qui paie un prix très bas puis qui devrait payer peut-être un petit peu plus cher pour compenser

1615 pour les gestes ou les mesures que vous devez implanter sur vos fermes pour respecter l'environnement?

Mme MAUDE LAPRISE :

1620 Bien, c'est ça. J'ai l'impression qu'on ne se bat pas dans un... ce n'est pas un combat qui est juste, finalement. C'est qu'il y a beaucoup de produits qui arrivent de l'extérieur puis que le consommateur, lui, il ne regarde pas la provenance du produit, là, il paie le moins cher possible.

1625 Puis quand on rajoute... il faut mettre des fosses, bon, il faut se gréer de rampes basses, il faut racheter de l'équipement toujours de plus en plus performant, puis il faut faire attention quand on épand, puis il faut payer des employés plus cher qu'avant parce qu'on a de la difficulté à garder notre main-d'œuvre, puis ce n'est pas le transformateur qui va en payer les frais, ça. Au bout du compte, c'est toujours l'agriculteur parce que le prix au consommateur n'augmente pas. Puis si on augmentait le prix au consommateur, je ne suis pas sûre qu'il n'irait pas acheter du porc des États-Unis ou de la Chine au lieu d'acheter le porc produit au Québec, 1630 là, dans une réglementation, finalement, que les gens nous imposent, là.

Parce que moi, j'ai des amis qui sont en production porcine, puis même ceux qui sont en production laitière ou ovine, là, c'est comme... ils sont prêts à produire, là, un porc biologique 1635 qui va avoir son petit parc à lui tout seul, mais il faut rémunérer pour, aussi, là.

LA PRÉSIDENTE :

1640 Ça va. Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir partagé avec nous votre opinion sur cette question.

Mme MAUDE LAPRISE :

1645 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

1650 On va prendre une pause d'une quinzaine de minutes et on revient avec un participant.

(SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1655 Alors maintenant, j'invite madame Céline Dumont. Bonsoir.

Mme CÉLINE DUMONT :

1660 Bonsoir, Madame.

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, invités, citoyennes et citoyens. Longuement j'ai préparé dans ma tête cette intervention devant vous, les commissaires du BAPE.

1665

Cette rencontre est devenue pour moi un défi jalonné de trois (3) difficultés. La première, vous convaincre, vous, les commissaires, de m'écouter réellement. En second lieu, gardez l'amitié des producteurs et des productrices du Kamouraska, les productrices agricoles, bien entendu. Et enfin, dire ce que j'ai vraiment le goût de vous dire.

1670

Avant d'être une productrice agricole spécialisée dans le lait et les céréales, je suis la fille de mon père et de ma mère, des cultivateurs de père en fils depuis que notre paroisse de Saint-Alexandre existe.

1675

Mes parents ont si bien travaillé sur la terre qu'ils ont élevé douze (12) enfants à l'ombre des pommiers. J'ai repris leur bien, comme on poursuit sa vie, avec la même idée de pérennité accrochée au cœur, car je suis aussi mère d'une fille déjà très présente sur l'exploitation.

1680

Aussi, je suis la femme d'un producteur agricole dont tant le Mérite agricole juvénile du Québec que l'Association «Chutes» du Canada ont salué la compétence. Je vous raconte ça pour illustrer comment nous avons toujours agi avec responsabilité et bienveillance car nous sommes agriculteurs comme d'autres sont artisans, c'est-à-dire soucieux de leur production, soucieux de notre environnement, soucieux de notre voisinage et soucieux de notre village.

1685

Nous ne sommes pas des industriels capables froidement de déménager leur usine et leur production au gré des normes et des occasions. Nous ne sommes pas en affaires sur une terre, nous vivons de la terre, comme nos parents avant nous et nos filles après nous.

1690

J'ai, avec mes champs, un rapport intime que je partage seulement avec ma berceuse installée... bien installée pour me permettre un regard sur nos terres fertiles, nourries d'engrais naturel. Aussi, de ma berçante, j'ai le regard assez large pour voir que notre municipalité peut encore accueillir du développement agricole pourvu qu'il soit multiple, varié et entre les mains de familles.

1695

Gilles Vigneault, le chansonnier, plus homme de la mer qu'homme de la terre, a écrit un vers qui résume toute ma pensée en termes d'intégration agricole : «Qui ne cultive pas la terre prend la récolte et fait la guerre.» La guerre aux autres producteurs en spéculant sur le prix des terres. La guerre à l'environnement en cherchant toujours plus de profit. La guerre aux ruraux, en transformant la campagne en une usine, fusse-t-elle porcine, bovine ou autre. La guerre au bon sens en multipliant les représentations à gauche et à droite pour limiter leur obligation à l'endroit de la terre, des ruraux, des familles agricoles et des payeurs de taxes.

1700

1705 Parlant de bon sens, les commissaires devront se garder de mettre toutes les productions animales et tous les producteurs dans la même poche. Au fil des débats orageux sur la place publique, un mirage s'est fait réalité, celui de l'agrobusiness.

1710 Or, outre quelques exceptions largement médiatisées, l'agriculture du Québec est aux mains d'entreprises familiales, surtout dans le lait, qui demeure la plus importante production en nombre de producteurs comme en revenu agricole provincial.

1715 Le bon sens est de privilégier et d'encourager un développement équilibré, raisonné et dispersé sur le territoire. C'est le rôle de l'État d'aiguiller les productions agricoles vers un avenir prospère pour les agriculteurs, les milieux ruraux et l'ensemble de la province. Il peut le faire avec des règlements, des contraintes et des obligations multiples ou être proactif en encourageant, par exemple, la dispersion sur le territoire par des incitatifs comparables à ceux consentis aux jeunes dans le dernier budget Marois.

1720 Des pays comme l'Allemagne ou le Danemark peuvent aussi nous servir d'exemple. Et je vous ferai remarquer que, lorsque nous avons choisi comme société de spécialiser notre production agricole notamment dans le porc, l'État du Québec a pris les moyens qui s'imposaient. Ici, l'État n'est pas un joueur neutre. En fait, je voudrais partager le poids lourd, très lourd de l'opinion publique avec la batterie de fonctionnaires et d'élus du peuple qui nous ont conduits vers des débordements aujourd'hui jugés inadmissibles.

1725 On a toujours tort de juger le jour d'aujourd'hui avec les yeux d'hier.

1730 En somme, j'aimerais que vous agissiez contre les débordements, que vous évitiez de mettre dans la même boîte tous les producteurs, que vos décisions favorisent une agriculture raisonnée aux mains des producteurs agricoles, complices du développement de nos villages.

1735 Enfin, je voudrais me dissocier d'une idée qui circule actuellement dans le monde agricole, celle d'inviter le gouvernement à avoir recours à une taxe sur l'alimentation pour reverdir la production porcine. Ce serait une mesure totalement injuste, car elle handicaperait bien plus le portefeuille des pauvres que celui des riches. Et au nombre des riches qui n'ont pas encore contribué à la caisse du virage vert, il y a les transformateurs exportateurs de porc qui bénéficient, depuis des années, d'une viande de qualité prisée sur les marchés mondiaux et mieux rétribués aux producteurs par les payeurs de taxes que par les acheteurs en gros.

1740 Merci. C'était mes états d'âme.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, madame. Vous me laissez toujours la spontanéité de la question!

1745 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Je vais y aller.

1750 Alors, c'était magnifique à entendre, vos états d'âme un peu... ça donne des sentiments un peu partagés aussi, en même temps. Mais si on vous pose une question aussi bête et terre à terre que de vous dire que vous demandez, à propos des difficultés de cohabitation sociale qui sont vécues, avec vos bonnes antennes et votre perception, auriez-vous des suggestions à faire?

1755 **Mme CÉLINE DUMONT :**

Bien, lorsqu'on parle... quand je vous parle, dans le document, de voir à ce qu'on ait une agriculture diversifiée un peu partout, occuper le territoire, c'est sûr que, bon, vous avez entendu, ça fait... ce n'est pas la première fois, vous l'avez entendu tout à l'heure, quand il y a des demandes pour soit des porcheries ou peu importe, c'est toujours le tollé de protestation.

1760 Mais quand même, on espère, après la levée du moratoire, quand les gens vont demander des implantations, soit de porcherie ou peu importe dans quelle autre unité animale, bon, il va y avoir des conditions, c'est sûr, que ce soit la propriété des terres ou que ce soit des ententes d'épandage, c'est sûr que ce n'est pas évident d'essayer de tout mettre ce monde-là, mais on a dit aussi, si on laisse l'agriculture dans la zone verte, on ne devrait pas avoir de problèmes entre nous autres, on s'entend bien.

1770 De temps en temps, c'est sûr que dans le voisinage... ça sent toujours plus quand c'est le voisin qui étend que quand c'est nous autres, hein, mais ça, c'est normal. Mais ça ne dure pas longtemps, ça se passe assez vite.

1775 Mais c'est ça, quand vous me dites... votre question, c'est si j'ai des suggestions. Si la campagne appartient à tout le monde et que ce sont des unités qui sont raisonnables, des grosseurs de fermes, on parle de familiales, humaines, dimension humaine, peu importe, il y a toujours le gros bon sens qui doit régner.

1780 Et en agriculture, le tollé de protestation, il n'existe pas depuis bien bien des années, on n'a pas été élevé là-dedans. C'est vrai que vous allez dire que je commence à être vieille, là, mais on n'entendait pas parler de ça avant. C'est depuis quelques années, c'est la phobie, là, de la senteur. C'est la phobie aussi des lisiers. On dit que le lisier va rendre le monde malade, va polluer les cours d'eau.

1785 Moi, je ne vois pas en quoi plus un lisier que plus, excusez l'expression, mais un tas de fumier. Quand on étend le lisier avec la machinerie qu'on a présentement, si vous étendez le fumier une journée et vous attendez trois (3) heures et qu'il fait le moindrement soleil, si vous mettez un papier journal, vous irez voir le résidu qui reste sur le papier journal.

1790 Donc, en fait, ce qu'on épand, c'est ce que la plante est capable de prendre dans des conditions, bien entendu... on nous parle des PAEF, il y en a d'autres qui vont douter de cette valeur... de la valeur de... la valeur, toutes les valeurs, soit d'application ou... ils vont dire : ah, les producteurs, ils font ça, ils mettent ça dans le garde-robe puis ils ne s'en servent plus. Non.

1795 C'est parce que le fumier, on en a besoin pour mettre sur nos terres, on ne veut plus mettre d'engrais chimique. Ç'a été la mode avant. Ils nous disaient que le fumier, ça ne valait rien. On en faisait un tas justement puis on le laissait là, mais c'était l'engrais chimique. Aujourd'hui, ce n'est plus ça. L'engrais chimique, d'abord, juste au niveau financier, on aime bien mieux pas avoir à téléphoner pour acheter de l'engrais chimique.

1800 Ça fait qu'on essaie de valoriser au meilleur... au maximum nos fumiers. Donc, on n'en met pas épais parce qu'on en a grand à étendre, on met ce qu'il faut. Il y a des champs où il y en a moins besoin, on n'en met pas.

1805 Et toujours pour ce qui est de la folie... la phobie ou la folie des lisiers, si on peut l'épandre après la première coupe de foin, comme je vous disais, très mince, la plante le ramasse tout de suite, si on a la délicatesse de l'étendre avant une pluie, pas quand ils annoncent trois (3) à quatre (4) jours de soleil et quand il y a une noce au village. Il faut quand même faire attention aussi, c'est ça le voisinage. Mais la plante, elle va le prendre tout de suite et... parce que là, on a des beaux grands plats pour mettre nos fumiers mais il nous en manque
1810 aussi pour mettre sur nos terres, ça fait qu'il faut compléter avec de l'engrais chimique. Mais idéalement, si on pouvait avoir que des engrais naturels, ce serait préférable.

LA PRÉSIDENTE :

1815 J'ai senti dans votre témoignage que vous aviez une crainte par rapport au phénomène de l'intégration.

Mme CÉLINE DUMONT :

1820 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1825 Qu'est-ce qui vous dérange?

Mme CÉLINE DUMONT :

1830 Bien, c'est peut-être... là, avant, des porcs, il y en avait partout, sur presque toutes les fermes. Moi, j'ai été élevé, il y avait des porcs chez nous, il y avait des moutons, il y avait toutes sortes de choses. Aujourd'hui, les fermes sont plus spécialisées. On n'a pas du porc et des poulets et des moutons. Bon. C'est soit des fermes laitières et porcines ou soit tout un ou tout l'autre.

1835 Mais qu'est-ce qui dérange, c'est quand il arrive justement des grosses entreprises où est-ce qu'on dit, c'est avec des citernes...

LA PRÉSIDENTE :

La pouponnière.

1840

Mme CÉLINE DUMONT :

Oui. Bien, peut-être...

1845

LA PRÉSIDENTE :

La maternité, la pouponnière, l'engraissement.

1850

Mme CÉLINE DUMONT :

Oui, c'est ça. Puis tout ça...

1855

C'est sûr que s'il y a une pouponnière qui est installée à quelque part et puis qu'il y a des producteurs agricoles autour qui ont des choses d'engraissement ou de finition, tu sais, il faut que les petits porcs... les petits cochons se fassent à quelque part. Ça, on est d'accord avec ça.

1860

Mais le système justement où c'est tout, là, où c'est un intégrateur qui arrive avec sa porcherie, ses cochons, ses boulons, son marteau, son employé, ça ne crée pas d'emploi à nulle part, ça fait que... le porc s'en va à l'extérieur, ça ne fait que laisser du fumier, en fin de compte, dans... sur des terrains où qu'on sait que, bon, ça... on est obligé d'augmenter la valeur des terres. Les producteurs autour, bien, la valeur augmente tout le temps, tu ne peux plus acheter, c'est la spéculation, c'est un peu tout ça que je disais dans mon chose.

1865

C'est de ce côté-là de l'intégration qui dérange, je pense, puis ça ne dérange pas juste moi, là, c'est un ras-le-bol que je vous ai dit parce qu'on entend parler que de ça. Mais on est aussi en production. Ça ferait la même chose si c'était une production bovine, par exemple, à outrance.

1870

On ne souhaite pas... ici, au Québec, on a des fermes laitières, la moyenne est quoi, trente, trente-deux (30-32) kilos par ferme, c'est quoi, quarante, cinquante (40-50) vaches laitières, il y a plus petit, il y a plus gros, mais si on se ramassait avec toutes des fermes de deux cent cinquante (250) vaches, je pense que ce serait la même chose aussi, du côté bœuf, c'est la même chose.

1875

1880

C'est pour ça que, quand on dit qu'on veut avoir quelque chose d'équilibré et à la grandeur du territoire. Il y a plein de paroisses où est-ce qu'il y a de la place encore pour mettre des porcheries. Une porcherie, ce n'est pas une abomination. Mais il y a plein de producteurs laitiers qui ont besoin, que leurs relèves ont besoin aussi de ça plutôt que d'acheter du quota, ils vont diversifier, ils vont repartir dans le porc. Le fumier de porc est mélangé au fumier de bœuf. Vous ne pouvez pas vous imaginer comment ça fait un beau mélange, les deux (2) ensemble, c'est parfait, là, pour étendre, là, c'est ni trop clair ni trop

1885 épais, là! Quand on brasse ça, c'est de toute beauté à voir... à brasser ça. Il faut le vivre... il faut l'avoir vécu pour savoir ce que c'est.

1890 Mais, tu sais, en fin de compte, c'est l'équilibre. Que ce soit l'équilibre dans la production, que ce soit l'équilibre partout, que ce soit dans les cultures. L'équilibre dans la vie, c'est sûr que c'est toujours à souhaiter. C'est quand ça penche trop sur un bord ou trop sur l'autre, c'est là que ça fait des mécontents. Mais si on pouvait partout viser l'équilibre, je pense que ce serait un monde presque parfait.

LA PRÉSIDENTE :

1895 Je vous remercie. Monsieur Marquis a une question.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Je continue un peu dans le même sens.

1900 Vous avez parlé de l'intégration mais vous semblez aussi en avoir un peu sur... je ne peux pas dire si c'est le travail ou si c'est la paperasse qu'ils apportent, des fonctionnaires. Alors, je ne sais pas si...

Mme CÉLINE DUMONT :

1905 Je n'ai pas beaucoup parlé pourtant des fonctionnaires, je me suis retenue!

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1910 Je vous en donne la chance!

Mme CÉLINE DUMONT :

1915 Bien, si... j'ai quand même des amis un peu partout et, l'an passé, bon, beaucoup de réunions à l'extérieur, on voyage en auto plusieurs et je parlais... j'avais des agronomes qui travaillent, qui sont au MAPAQ et on parlait justement comment s'en allait la production laitière avec le coût des quotas et la relève, c'est difficile. Les gens, rendus à un certain âge, s'ils n'ont pas de relève, c'est sûr, ils vont démanteler la ferme, ils vont vendre le quota, ils vont ramasser le magot, ils vont s'en aller.

1920 Mais par contre, on... comme moi, j'ai de la relève, j'ai la chance d'avoir... même si c'est une relève féminine, là, ça n'arrive pas à tous les jours mais... chez nous, j'étais l'exception sur douze (12) enfants. Donc, j'ai eu des filles, ça fait que ça va être des relèves de filles.

1925 Alors moi, je m'inquiétais, je me disais, il me semble qu'on devrait, à quelque part, faire quelque chose pour le transfert des fermes puis tout ça. Mais on m'a répondu, ils ont dit : «Tu sais, au gouvernement, il y a une chose qui compte, c'est l'exportation.» Puis dans la vache, là,

1930 il ne faut pas parler bien bien de ça, à part que d'exporter le beau body de vache, là, mais dans le lait, on avait... on en faisait de l'exportation et ça vient de nous être coupé, là, on ne peut plus n'en faire, là. Mais l'exportation du porc, c'est toujours à la mode, hein.

1935 Ça fait que quand je vous ai parlé des fonctionnaires, même si j'ai dit rien que le mot une fois, c'est qu'on nous a dit, au gouvernement, ce qui compte au Canada, c'est d'exporter et puis c'est le porc qui s'exporte, il n'y a pas d'autre chose. Ça fait que pense pas à ça, c'est de même que ça va continuer.

1940 Ça fait que, quand je vous dis qu'on est pris dans des débordements... on pourrait dire des débordements de fosse, là, c'est là, c'est la production porcine qui l'a amené de par le modèle qu'on voulait d'exportation.

1945 C'est quand j'ai parlé des... je ne sais pas si c'est la réponse que vous voulez avoir, mais on a peut-être un peu couru après, là. C'était la mode, c'était... c'est peut-être encore la mode. Même au sommet des décideurs, ça ne fait pas vingt-cinq (25) ans de ça, puis c'est ça qu'on a dit, il faut faire de l'exportation.

1950 Avec quoi on la fait? Avec les céréales? Vous savez ce qui se passe à la Commission canadienne du blé. Avec le lait? On vient de se faire taper encore, là, c'est fini. Ça fait qu'il y a juste le porc qui fonctionne.

1955 Bien, s'il faut faire de l'exportation, si notre gouvernement veut qu'on fasse de l'exportation, on va continuer dans le porc. C'est peut-être ce qui amène tout le problème d'intégration, puis c'est peut-être ce qui amène le problème des odeurs, puis c'est ce qui amène les haut-le-cœur, c'est... je pense que ce n'est pas d'autre chose que ça.

1960 Mais je n'ai rien contre les producteurs de porcs, là, parce que je vais me virer de bord, il y en a plusieurs dans la salle. Je n'ai pas envie de sortir d'ici les pieds devant!

1965 Mais il y a de la place pour la production porcine même dans la paroisse parce qu'il n'y en a pas chez nous et ce serait bienvenu, mais en autant que c'est des entreprises à grosseur familiale.

LA PRÉSIDENTE :

1970 Et que ce soit bien réparti.

Mme CÉLINE DUMONT :

Oui, bien réparti sur le territoire...

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

Mme CÉLINE DUMONT :

1975

... que ce ne soit pas tout concentré dans la même place. Ou il y a les paroisses... pas besoin de vous dire où, où c'est que c'est les fortes concentrations, il est arrivé de là, le problème. S'il n'y avait pas eu de fortes concentrations, vous ne seriez pas ici aujourd'hui, je regrette, là, mais il n'y aurait pas eu de commission d'audience sur le BAPE, là.

1980

LA PRÉSIDENTE :

Puis je n'aurais pas pu vous connaître.

1985

Mme CÉLINE DUMONT :

Bien... oui. Ça, c'est... c'est sûr!

LA PRÉSIDENTE :

1990

Ça aurait été dommage!

Mme CÉLINE DUMONT :

1995

Je vous laisse à vous d'en juger. Je connaissais monsieur Dumais. Ça fait longtemps que je connais monsieur Dumais, mais je n'avais pas le plaisir de vous connaître, quoique je vous ai rencontrée en janvier, là, j'étais venue poser une question juste simple, qui a eu une réponse très, très courte. J'avais eu le... je pense que c'est moi qui avais gagné pour avoir la question et la réponse la plus courte. Ça fait qu'à soir, je me suis un petit peu reprise.

2000

LA PRÉSIDENTE :

J'espère que vous avez senti que vous étiez écoutée?

2005

Mme CÉLINE DUMONT :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2010

Parce que c'était votre première embûche.

Mme CÉLINE DUMONT :

2015

Oui, ma première embûche, c'était ça. Le deuxième, c'était les producteurs. Là, je vais voir quand je vais me retourner. Et la troisième, c'était...

LA PRÉSIDENTE :

2020 Ils ne sont pas si mal!

Mme CÉLINE DUMONT :

2025 ... de dire ce que j'avais à dire. Je pense que je l'ai fait.

LA PRÉSIDENTE :

Bien, merci beaucoup...

2030 **Mme CÉLINE DUMONT :**

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2035 ... pour votre témoignage.

J'inviterais maintenant le Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud et son porte-parole ou ses porte-parole, messieurs Dany Pelletier et Sylvain Malenfant.

2040 Bonsoir.

M. DANY PELLETIER :

2045 Bonsoir.

M. SYLVAIN MALENFANT :

2050 Bonsoir.

Donc, je me présente, Sylvain Malenfant. Je suis de Saint-Pascal. Je travaille sur une ferme laitière et ovine, puis je suis administrateur au Syndicat de la relève Côte-du-Sud.

2055 Donc, pour faire un petit peu un plan de notre mémoire, on va commencer par une courte...

LA PRÉSIDENTE :

2060 Est-ce que vous pourriez vous rapprocher un petit peu du micro, s'il vous plaît?

M. SYLVAIN MALENFANT :

Oui, je peux faire ça.

2065 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2070 **M. SYLVAIN MALENFANT :**

2070

On va, c'est ça, commencer par une courte introduction, vous présenter notre syndicat puis les représentations qu'on fait aussi. On va ensuite enchaîner avec notre intérêt face au sujet de la consultation, nos opinions et préoccupations sur la problématique de la production porcine... bon, le contexte entourant la problématique et les recommandations du syndicat, et

2075 une courte conclusion.

2075

Donc, le Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud a vu le jour en mil neuf cent quatre-vingt-un (1981). Ce dernier est composé de quatre (4) groupes locaux représentant les trois (3) secteurs de la région, soit la MRC de Kamouraska, L'Islet et Montmagny, et le groupe de relève de l'ITA de La Pocatière.

2080

Le Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud s'est toujours démarqué par sa pénétration dans le milieu. Le pourcentage de membres en fonction du nombre de producteurs présents sur le territoire est l'un des meilleurs de la Fédération de la relève agricole du Québec. Pour deux mille trois (2003), les administrateurs prévoient atteindre cent vingt (120) membres actifs.

2085

Le Syndicat participe activement aux activités provinciales et régionales et cela, depuis sa fondation. Entre autres, la relève était très présente aux différentes rencontres de réflexion et de concertation organisées par la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud.

2090

Le Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud se sent interpellé par ce débat provincial.

2095

Premièrement, certains des membres de la relève vivent ou souhaitent vivre de la production porcine de façon directe ou indirecte et, deuxièmement, cette production est un apport non négligeable pour la région. Elle apporte aussi des débouchés intéressants pour la Côte-du-Sud comme l'augmentation de la production céréalière et une diversification essentielle des productions.

2100

La production porcine est un maillon important de la chaîne de l'agroalimentaire qui s'intègre avec les autres productions dans le moteur économique de la Côte-du-Sud.

2105

Les membres que notre Syndicat représente vont fort probablement vivre de l'agriculture et pour l'agriculture au cours des trente (30) à quarante (40) prochaines années. Les nombreuses recommandations qui découleront de cette vaste réflexion toucheront

inévitavelmente les autres productions animales et la pratique de l'agriculture dans son ensemble.

2110 On ne peut pas développer l'agriculture de façon sectorielle. Il faut avoir une vision plus globale. C'est une partie de notre avenir qui se joue devant cette Commission.

Nos opinions et préoccupations face à la problématique sur la production porcine. Contexte entourant la problématique.

2115 Au niveau de la cohabitation, nous croyons qu'une partie de la problématique découle de la désinformation effectuée par certains groupes de pression auprès des médias et aussi du manque de connaissance des citoyens et citoyens ruraux par rapport à l'agriculture.

2120 La réglementation environnementale encadrant davantage la saison d'épandage des engrais de ferme, concentrant ceux-ci au cours de l'été, n'a pas non plus amélioré la situation face à la cohabitation.

2125 Au niveau du développement agricole, nous croyons que la vision à court terme est parfois contradictoire du gouvernement par rapport à ses différentes politiques et le manque de globalité pour considérer le développement agricole dans son ensemble ont aussi contribué à la situation que nous vivons présentement.

2130 Au niveau de la production porcine, nous croyons que le manque d'options, le manque de modèles, particulièrement en ce qui concerne la relève, expliquent aussi une bonne partie de la problématique.

2135 Actuellement, la production porcine sous intégration est, pour la majorité de la relève, le seul choix disponible. Sans l'intégration, le financement est difficile au démarrage, voire même presque impossible dans de nombreux cas.

2140 Les fermes existantes, plus grosses, sont difficiles à acheter, d'autant plus qu'au cours des dernières années, le revenu de la part du marché ne cesse de diminuer en agriculture. Le nombre de fermes qui se démantèlent rendent aussi plus difficile le rachat graduel des terres en blocs contigus.

2145 Les nouvelles normes environnementales ont, elles aussi, des impacts financiers pour les jeunes qui souhaitent s'établir en production porcine. Le modèle d'intégration, offrant généralement une sécurité financière plus élevée à court terme, semble donc trop souvent le seul choix possible.

2150 Il est important de souligner que l'intégration faite par un fournisseur local, avec en plus la possibilité éventuelle de rachat par l'intégré, engendre des retombées économiques très intéressantes au niveau local et régional. Une situation qui n'est généralement pas le cas lorsque l'intégrateur provient de l'extérieur de la région.

M. DANY PELLETIER :

2155 Pour faire suite, le Syndicat vous dresse quelques recommandations qu'on voit pour le développement futur de la production.

2160 En premier temps, il est essentiel que le cadre proposé par la Commission assure la plus grande autonomie possible à la relève : en développant une ou des alternatives réelles aux contrats d'intégration et en permettant que les contrats d'intégration ne soient plus exigés dans l'octroi des garanties d'emprunt.

2165 Deuxièmement, il faut aussi que le cadre favorise une plus grande utilisation des services-conseils et y consacre des ressources nécessaires. Ces mêmes services-conseils devraient être disponibles gratuitement pour les entreprises en démarrage.

2170 On sait très bien que la gamme des services-conseils est essentielle au développement et à la bonne gestion des différentes productions animales au Québec, et céréalières et toutes autres, car je crois que les services-conseils nous permettent de nous amener différentes informations dans les différents secteurs de recherche qu'on retrouve directement dans le champ pour faire évoluer et progresser la production et amener une nouvelle technique aux producteurs.

2175 Troisièmement, le cadre doit prévoir la mise en place de programmes spéciaux pour les petites fermes et pour les jeunes. Ces programmes d'aide devraient favoriser l'accessibilité, le développement et le transfert des fermes familiales, supporter adéquatement l'établissement de la relève, soutenir les entreprises à toutes les étapes de leur développement.

2180 On sait très bien que présentement, dans notre modèle de production, on garantit un certain revenu aux producteurs avec les programmes d'assurance stabilisation et autres. Mais quand on évalue ces modèles de production-là pour établir les coûts de production, on prend toujours la moyenne des producteurs pour établir le coût réel.

2185 Mais on sait très bien que différemment où est rendu le stade de développement d'une entreprise, qu'elle soit en transfert, qu'elle soit en développement, les coûts de production sont différents d'une entreprise à l'autre, et les entreprises ont des besoins différents à ces niveaux-là, tout dépendant de leur évolution et de leur région et d'un paquet de facteurs.

2190 Il faudrait donc amener ces modèles-là, je pense, plus concrètement à la réalité de chaque entreprise en fonction de différents modèles de production et non se bloquer à une moyenne provinciale.

2195 Au niveau de la gestion des surplus, le cadre doit prévoir des alternatives au traitement des fumiers. Plusieurs techniques pourraient être mises de l'avant pour améliorer la gestion des rendements dont certaines techniques déjà éprouvées, exemple, drainage souterrain. De plus, le cadre pourrait encourager l'utilisation des fumiers plutôt que des engrais chimiques dans les cultures.

2200 Nous autres, on pense qu'avant d'amener le traitement des fumiers, je pense que c'est la dernière étape à prioriser. Si à matin on a un problème de surplus, la première alternative, c'est de regarder les terres disponibles, ce que plusieurs producteurs ont fait au Québec déjà.

2205 Mais à un moment donné, quand on est dans un certain milieu en surplus de fumier, les terres disponibles n'existent plus. Ça fait que comment qu'on peut faire pour augmenter nos besoins en fumier sans polluer plus? Bien, on sait pertinemment que, à mesure que les rendements augmentent, les besoins des plantes en nutriment augmentent aussi.

2210 Donc, en améliorant nos techniques, les drainages souterrains qui nous permettent des meilleurs rendements, tant par le contrôle des nappes, de la sortie de l'eau des terres au printemps que le contrôle des nappes phréatiques durant la saison sèche l'été.

Après ça, on peut parler, en plus le drainage souterrain nous permet d'agrandir nos terres par l'intérieur qu'on appelle, en enlevant des rigoles, et cetera. Bien, on peut utiliser cent pour cent (100 %) de la superficie.

2215 Après ça, depuis quelques années, on a l'événement de l'agriculture de précision, je pense, qui nous amène de nouvelles techniques pour aller chercher le plein potentiel de chaque coin d'un champ, parce qu'on sait pertinemment que chaque secteur dans un champ n'a pas le même bagage de nutriment, n'a pas le même potentiel à générer un rendement. Donc, l'agriculture de précision nous permet d'aller chercher le rendement maximum dans
2220 chaque coin de champ. Je pense que c'est des techniques qui sont beaucoup plus à mettre de l'avant en premier lieu que le traitement des fumiers pour régler un problème de surplus.

2225 En cinquième point, avant d'établir toute nouvelle réglementation, toute nouvelle norme, le cadre devrait déterminer les impacts de ces normes ou réglementation sur l'agriculture. Celles-ci devront être étudiées et justifiées par des chiffres réels et non théoriques.

2230 Bien, on peut penser, présentement on a vu les premiers dépôts des calculs de rejets réels, on a vu qu'il y avait des grandes différences avec les rejets réels qu'on a calculés aujourd'hui qu'avec ceux-là des calculs qu'on se servait auparavant.

2235 Donc, je pense que dans certaines productions, ça peut avoir des impacts considérables au niveau de la gestion des fumiers et même remettre la question de surplus de certaines entreprises. Ces entreprises qui étaient en surplus ont fait des... posé des gestes pour se rendre conformes qui, à matin, n'auront peut-être plus besoin d'être faits, donc des coûts, je pense, inutiles à quelque part. C'est dans ce sens-là qu'on amène ça.

2240 Sixièmement, le niveau décisionnel de ce cadre devra être en premier lieu d'ordre provincial avec des adaptations possibles à l'échelle régionale, région administrative du gouvernement. Ceci est essentiel afin d'assurer que les nouveaux projets soient traités de façon rationnelle et non émotive par des personnes neutres.

Comme vous l'avez vu dans les derniers mois, les producteurs ont des opinions, les citoyens ont d'autres opinions. Quand on veut... amener le débat dans les municipalités ou dans les MRC amène, je pense, beaucoup plus d'émotivité que de rationalité dans le débat.

2245

Et en plus, le monde ont souvent des partis pris et des intérêts personnels en jeu, je pense, qui ne font pas partie des projets. De là, l'idée de l'amener à l'ordre régional, région administrative, parce qu'il faut aussi nécessairement s'adapter en fonction des régions. On sait que la production agricole dans la région de Saint-Hyacinthe est différente que dans Chaudière-Appalaches et dans le Bas-Saint-Laurent. Donc, chaque région pourrait adapter des modèles propres à eux autres mêmes mais garder une gestion neutre et efficace de cette réglementation-là aussi.

2250

Septièmement, le cadre doit aussi maintenir le libre choix par rapport à la gestion des engrais de ferme, liquides ou solides. Les fumiers liquides et solides ont chacun leurs avantages.

2255

Les fumiers liquides ont, entre autres, comme caractéristiques de contenir de la matière organique, contrairement aux engrais minéraux; de libérer rapidement leurs éléments fertilisants -- ce qui est très intéressant comme démarreur dans des cultures comme le maïs -- de permettre d'ajuster des doses avec beaucoup plus de précision; de pouvoir être incorporés avec le même équipement que pour l'épandage et, en même temps, diminuer la compaction des sols; d'être plus économiques en termes de gestion et de main-d'œuvre; de pouvoir être épandus avec des systèmes qui diminuent la compaction, par exemple, irrigation avec rampes passes; de faciliter le maintien d'un équipement propre, très avantageux quand on doit circuler sur la voie publique.

2260

2265

De plus, les fumiers solides ont, quant à eux, d'autres caractéristiques qui leur sont propres : d'être riches en matière organique; de pouvoir améliorer la propriété et la structure des sols; de peu ruisseler; de produire généralement moins d'odeur à l'épandage.

2270

Dans ce sens-là, je pense que chacun des types de gestion ont des avantages et des inconvénients qui leur sont propres. Je pense que c'est le style de gestion de chaque entreprise qui doit en décider de qu'est-ce qui est le plus avantageux pour eux autres. Et puis chaque pratique peut être aussi polluante que non polluante en tant que telle. Je pense que la bonne gestion est à la base de la pollution et non le mode de gestion des fumiers.

2275

Huitièmement, pour faciliter la cohabitation, une meilleure planification du territoire devrait être réalisée : identifier les secteurs où un développement résidentiel n'aurait pas d'impact sur l'agriculture, valoriser les impacts qui ont un bon potentiel agricole. Des mesures incitatives pour l'atténuation des odeurs pourraient aussi être mises en place.

2280

En contrepartie, il est essentiel d'amplifier la sensibilisation et l'éducation des voisins... - non -- de tous les milieux ruraux et urbains, pour instaurer un respect mutuel entre les voisins. Tous et chacun devraient prendre conscience de la réalité en zone agricole et des nombreuses normes que les agriculteurs ont à respecter.

2285

2290 Pour assurer une certaine équité, tous les citoyens agricoles ou non agricoles devraient avoir les mêmes normes à respecter. Entre autres, les engrais chimiques pour fertiliser les jardins, pelouses et terrains de golf devraient aussi être mis sous prescription, dans le sens qu'on devrait aussi leur mettre... leur obliger de faire un PAEF, parce qu'il n'y a rien de tel que la pratique pour apprendre et prendre conscience des impacts des normes.

2295 En conclusion, peu importe vers quoi et vers où le développement agricole se dirigera, certains critères nous semblent essentiels pour assurer la pérennité de l'agriculture et de ceux qui en vivent et qui la font vivre.

2300 Le cadre suggéré devra être accompagné d'une vision à long terme, favoriser le maintien d'une réglementation qui comportera des échéanciers pour permettre aux entreprises existantes de s'adapter tout en assurant une rentabilité et en leur permettant de planifier leur développement sur plusieurs années.

2305 Le ou les modèles priorisés devront favoriser une relève agricole propriétaire et maître de ses décisions, permettre de maintenir le plus grand nombre possible de fermes familiales et permettre à ces mêmes familles de vivre décemment de l'agriculture. Un modèle particulier devrait être proposé pour les jeunes qui souhaitent s'établir en agriculture, particulièrement pour la production porcine.

2310 Merci de votre écoute.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2315 Parfois, je vous écoute, les jeunes... les jeunes de la relève puis je me dis : bon sens qu'ils sont courageux de se lancer dans un secteur d'activités où il y a comme peu d'ouvertures. Tous vous nous dites que, dans le fond, le seul débouché qu'il y a pour vous, c'est la production porcine.

2320 Et, par ailleurs, vous êtes conscients que, bon, il y a un climat assez malsain actuellement entourant cette production. Vous constatez et vous le notez qu'il y a des règlements qui changent quand même assez régulièrement, parce que même si c'est aux cinq (5), six (6) ou sept (7) ans, avant qu'on les mette en place, ça prend du temps puis, une fois qu'on vient de finir, c'est comme quand tu viens de finir de peindre ta maison puis qu'on t'annonce que tu déménages, hein, c'est à peu près ça.

2325 Alors, qu'est-ce qui fait que vous êtes quand même incités à vous lancer en agriculture?

M. DANY PELLETIER :

2330

2335 Bien, premièrement, je pense qu'un jeune qui s'en va en agriculture, comme d'autres vous l'ont dit, on n'y va pas pour l'argent en premier, on y va par l'amour du métier, la passion. Je pense que c'est un mode de vie. Un, il ne faut pas avoir froid aux yeux puis il faut aimer relever des défis. Il faut aimer le travail en nature, tant en dehors des bâtiments qu'à l'intérieur, une variété de travail, aimer gérer un paquet d'imprévus. Je pense que, qu'est-ce qui fait qu'un jeune va en agriculture, c'est parce qu'il aime le défi avant tout.

2340 Vous me parliez qu'on priorise souvent la production porcine, on dit que c'est la seule voie d'avenue, on se dirige quand même dedans. Je ne suis pas sûr qu'on se dirige tout le temps en production porcine par goût, par exemple, mais plus par obligation.

2345 Si on regarde à matin le secteur agricole, partir en production laitière, ça prend un méchant bon capital, à moins d'avoir des parents qui sont généreux. Partir dans l'ovin, c'est une production qui peut être rentable, certes, mais quand tu arrives devant un créancier pour prêter de l'argent, ça prend deux (2) choses : des garanties hypothécaires, une garantie de remboursement.

2350 Garanties hypothécaires, tu vas pouvoir lui donner dans l'ovin, mais ta garantie de remboursement, c'est moins sûr. La mise en marché est moins structurée, la garantie de revenu n'est pas nécessairement là.

2355 Tandis que dans la production porcine, avec un modèle intéressant comme on le connaît, bien, j'appelle ça la clé en main, si on veut. Tu as des gens qui arrivent avec un bagage de connaissances, de services conseils, qui te garantissent qu'ils te rachètent ta production à un tel prix, qui sont prêts à te «backer» devant les institutions financières. Tu y vas plus par le seul choix qu'il te reste que par vraiment peut-être goût, des fois, d'aller en production porcine.

2360 Mais je regarde des jeunes en production laitière, qui ont des belles fermes laitières puis ils disent : on veut diversifier, on s'en va dans le porc. Ils auraient peut-être autant le goût de continuer dans la production laitière, mais ils sont-tu capables? Voilà la question.

LA PRÉSIDENTE :

2365 Monsieur Dumais, oui?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2370 Vous avez énuméré les diverses productions qui peuvent se présenter et il y en a une dont il me semble qu'on n'entend jamais parler et qui n'est pas contingentée, qui est la production horticole.

2375 Chez les jeunes, est-ce que vous prenez ça en considération parce que, dans la production horticole, il n'y a pas de quota? Et des fois, on voit... je voyais un reportage il n'y a pas très longtemps, à La semaine verte, quelqu'un qui s'était parti en brocoli biologique en

Gaspésie puis qui exporte aux États-Unis et qui disait que... en tout cas, il avait l'air... je n'ai pas vu sa comptabilité, là, mais il avait l'air à se tirer pas trop pire d'affaires.

2380 Alors, est-ce que, vous, c'est une chose que vous examinez comme possibilité ou est-ce que la région ne s'y prête pas?

M. DANY PELLETIER :

2385 Bien, un, je pense, comme vous dites, bien, je pense... un, c'est un secteur, je pense, qui est peut-être un petit peu méconnu. La production horticole, ce n'est pas de quoi d'extrêmement répandu dans la région. Donc, quand on parle services-conseils, encadrement, c'est plus dur à aller chercher.

2390 Au niveau financier, monter un plan d'affaires, oui, je pense que c'est faisable. Mais il reste toujours un problème que... à quel prix que je le vends mon brocoli? Tu arrives devant l'emprunt, ma garantie de remboursement est plus ou moins là encore. Ça dépend du marché, ça dépend de la production que je vais être capable de vendre locale à un prix intéressant avant de me faire inonder dans le marché international.

2395 Je pense qu'on se colle un petit peu au niveau de l'ovin puis au niveau du bovin, là, c'est à peu près dans les mêmes perspectives, je pense.

LA PRÉSIDENTE :

2400 Qu'est-ce qui vous fait tous nous recommander de proposer au gouvernement d'avoir du capital de risque qui est fourni par plutôt la Financière agricole?

M. DANY PELLETIER :

2405 Du capital de risque?

LA PRÉSIDENTE :

2410 Ou du capital tout simplement.

M. DANY PELLETIER :

2415 Oui, oui. C'est dans le sens que, à quelque part, à un moment donné... oui, je vais acheter une ferme laitière, admettons, à matin, X millions de dollars. J'ai les garanties hypothécaires mur à mur pour pouvoir financer, j'ai la garantie de revenu et tout.

2420 Mais le problème, c'est que même si je mets toute l'énergie possible que je veux, juste rencontrer l'intérêt sur une dette en production laitière, ça va être presque l'équivalent de ton chiffre d'affaires. Ça fait qu'il faut qu'il en reste pour vivre, puis il faut rembourser du capital, de un.

2425 Puis après ça, capital de risque dans le sens aussi, bien, comme vous parliez, la production ovine, horticole et tout ça, bien, c'est des plans d'affaires, oui, qui peuvent être réalisés mais les risques encourus amènent des facteurs du marché qui sont très variables, dont le risque encouru par les banquiers est beaucoup plus élevé. Bon.

Comment qu'un banquier justifie son risque? Bien, il ne prête pas ou bien il se garantit avec des garanties hypothécaires mur à mur ou il augmente son taux d'intérêt.

2430 Quand tu demeures dans l'entreprise, bien, je ne pense pas que tu es capable de fournir deux (2) fois les garanties hypothécaires. Puis tu n'as pas le moyen non plus de payer un taux d'intérêt à deux (2), trois (3), quatre pour cent (4 %) plus haut que le marché. Bon. Ça fait que si tu n'as pas moyen de faire ça, l'emprunteur, bien, il va te dire qu'il ne te prête pas.

2435 Donc, si on veut démarrer des entreprises à matin, en production, il va falloir qu'on accepte de prendre, en tant que société, des risques plus grands. C'est officiel qu'ils ne passeront pas tous. Ceux-là qui passeront, passeront; puis ceux-là qui ne passeront pas, bien, on espérera qu'il y en a un deuxième qui essaiera de se lancer pour la repartir.

2440 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

2445 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Vous dites, en proposition 8, pour faciliter la cohabitation, de préparer un plan d'aménagement du... enfin, de planifier l'utilisation du territoire.

2450 Qui, en plus du Syndicat de la relève, devrait être impliqué dans la préparation d'un tel plan?

M. DANY PELLETIER :

2455 Bien, je pense que pour préparer un plan de gestion du territoire, si tu arrives dans chaque MRC, je pense que l'ensemble des acteurs de la MRC doivent être présents, tant le citoyen que le producteur. Je pense que l'ensemble des citoyens devraient être assis autour de la table.

2460 C'est juste qu'à un moment donné, en tant que citoyens et hommes d'affaires dans la place, il va falloir qu'on se dise : on construit une business, notre MRC, c'est une grosse business, on la construit, on la développe ou bien, on fait du tablettage dedans.

Donc, si on s'assied tout le monde ensemble puis on dit : bien, on développe à bon escient, on prend chaque secteur de notre MRC puis on le développe, on va être capable

2465 d'arriver avec des belles choses. Mais si chacun tire la couverture de son bord, c'est un débat pas de fond, là.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2470 Mais à qui servirait ce plan?

Parce que dans votre recommandation 6, à ce moment-là, vous dites que le niveau décisionnel devrait être exclusivement au niveau provincial. Et ça veut dire qu'à ce moment-là, pour la cohabitation, vous faites un plan au niveau plutôt local avec les MRC, comme vous
2475 l'avez mentionné, mais vous ne donnez aucun pouvoir aux MRC. Comment on va arriver avec la... on va avoir la cohabitation?

M. DANY PELLETIER :

2480 Bien, je pense qu'on vient de leur donner un beau pouvoir. On leur dit : vous avez un territoire, vous me dites, comment qu'on peut l'aménager? Mais je sais très bien, avec encore l'expérience de certains producteurs qu'on a eus à soir, quand on va dire le mot «porc», même si on a un plan d'aménagement, il y en a toujours un qui va trouver que ça va trop puer pareil, à quelque part.

2485 Je pense que c'est beau arriver puis construire, quand il n'y a aucun problème, tout est beau, il n'y a pas de projet en vue, on peut planifier ça, ça va bien se planifier. Mais quand on va arriver avec des conflits entre citoyens, le plan risque de poigner le bord un petit peu.

2490 On a des schémas d'aménagement dans les MRC présentement, hein, puis on a des citoyens qui demandent des constructions en zone verte. J'ai eu des échos encore de mon conseil municipal cette semaine, si tu décantes ça comme il faut, ils ont des schémas d'aménagement, il y a énormément de place dans la municipalité de zone... de travailler en zone blanche. Puis si on vient encore demander la zone verte puis la municipalité est d'accord,
2495 bien, vous l'avez mis où, votre schéma d'aménagement?

C'est pour ça qu'à un moment donné, je pense qu'il y a des gens qui ne connaissent pas assez bien la loi, qui ne sont pas... qui ne prennent pas des décisions assez structurées, je pense, dans ce sens-là. C'est pour ça, je pense, que m'en remettre à une instance
2500 décisionnelle au niveau de région administrative permettrait peut-être un meilleur cadre à ce niveau-là et une meilleure équité entre chaque citoyen.

LA PRÉSIDENTE :

2505 On vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre expérience et votre opinion sur la question.

Merci beaucoup.

2510 **M. DANY PELLETIER :**

Merci.

2515 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, il ne reste qu'un intervenant, il s'agit de monsieur Alexandre Caron.

2520 **M. ALEXANDRE CARON :**

Bonsoir, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

2525 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, monsieur Caron.

M. ALEXANDRE CARON :

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, bonsoir.

2530 Mon nom est Alexandre Caron et je suis producteur de porcs depuis mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996). J'exploite, avec ma conjointe Nathalie, une unité de production de cent quarante (140) truies, modèle naisseur-finisseeur, soit l'équivalent d'à peu près cent quatre-vingt-deux (182) unités animales.

2535 Je possède cent quatre-vingts (180) acres de terre et en loue cent vingt (120). Sur ces terres, je cultive pour la consommation à la ferme cent cinquante (150) acres de maïs, soixante-cinq (65) acres de blé, soixante (60) acres en orge ainsi que vingt-cinq (25) acres de soya pour vendre. J'exploite aussi une érablière de deux mille (2 000) entailles.

2540 Pour obtenir l'entreprise, moi et ma conjointe, nous n'avons pas effectué un transfert familial mais plutôt un transfert vendeur-acheteur.

2545 Ma conjointe et moi avons une formation collégiale en agriculture. J'ai une formation en zootechnologie, production animale, et Nathalie, en production végétale. Nous sommes membres de divers clubs pour nous permettre d'avancer : le Syndicat de gestion agricole de Montmagny, pour la gestion économique de la ferme; le Groupe Évoluporc, pour l'encadrement technique en production porcine; le Club Optisol de Montmagny, pour les PAEF et la régie des cultures.

2550 Suite à l'achat de la ferme, nous avons rénové certains des bâtiments pour rendre les tâches plus faciles et améliorer le confort des animaux. Soucieux de la qualité de vie de nos voisins, d'autant plus que la production porcine a plutôt mauvaise presse de ce temps-ci, nous avons toujours fait ce qui était possible pour réduire les inconvénients : épandage par aspersion basse, enfouissement du fumier en vingt-quatre (24) à quarante-huit (48) heures,

2555 quand c'était possible; avertissement à l'avance, respect des distances séparatrices avec les maisons, et cetera.

En tant que jeune producteur, je désire vous parler de mes expériences personnelles, celles depuis mes débuts et peut-être avancer quelques pistes de solutions.

2560

En deux mille (2000), Nathalie s'associe avec moi. Nous voulons augmenter le cheptel et passer de quatre-vingt-dix (90) truies, naisseur-finisieur, à cent quarante (140) truies, naisseur-finisieur. Pour ce faire, nous devons obtenir un nouveau certificat d'autorisation.

2565

Le vingt-huit (28) avril deux mille un (2001), nous déposons toute la paperasse; le dossier est refusé. Ils disent qu'il est trop incomplet pour en faire l'étude. C'est le ministère de l'Environnement qui disent qu'il n'est pas assez complet.

2570

Nous nous reprenons. Le vingt-huit (28) de mai deux mille un (2001), la demande est jugée acceptable. Nous disposons, à ce moment-là, d'une somme d'argent qui sera débloquée lors de la présentation d'un certificat reflétant la nouvelle augmentation. Nous désirons nous servir de cet argent pour mettre un toit sur la fosse. Ce toit nous permettra de diminuer les quantités de fumier à épandre et de réduire les odeurs occasionnées par la fosse. Il nous permettra également de procéder adéquatement au lavage de la porcherie.

2575

Au mois de mars deux mille deux (2002), on nous appelle. Le ministère de l'Environnement commence à étudier notre dossier. Mais depuis le début de notre demande, certains formulaires ont changé, il faut en refaire d'autres. Finalement, nous avons eu notre certificat d'autorisation le dix-huit (18) octobre deux mille deux (2002).

2580

Je ne sais pas, Madame la Présidente, comment vous trouvez cette situation, mais moi, je trouve ça un peu long. J'ai pour mon dire que nous confions la production de ces documents à des spécialistes, agronomes, ingénieurs, techniciens au MAPAQ et que, malgré tout, il faut que le ministère de l'Environnement revérifie tout.

2585

Pour ma part, lors d'une demande, ça ne devrait pas prendre plus d'un mois pour obtenir notre certificat, surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise existante. Moi, dans mon cas, ça m'en a pris dix-sept (17). Et sans compter les coûts supplémentaires causés par un délai trop long et des exigences qui changent en cours de route : bilan phosphore, temps investi, et cetera. Nous avons dû déboursier au moins mille cinq cents piastres (1 500 \$) supplémentaires au cours de l'analyse de notre projet.

2590

Autre chose que je trouve très difficile, c'est la pression populaire non favorable à notre égard. Peut-être que certains ont commis des erreurs dans le passé, cependant la production porcine est peut-être celle qui est la plus rapide à s'adapter.

2595

N'oublions pas que la population a confié sa santé à un spécialiste, le médecin, sa sécurité, au policier; pourquoi ne pas laisser l'agriculture aux spécialistes que nous sommes, l'agriculteur?

2600

En terminant, vous remarquez que je n'ai pas parlé de la taille des entreprises ni de l'intégration. C'est parce que c'est difficile de déterminer où le bon s'arrête et où le mauvais commence.

2605

Rapidement, quelques mots sur la taille des entreprises.

2610

Certains sont plus fonceurs que d'autres, pourquoi les empêcher? Est-ce qu'une porcherie de mille (1 000) truies gérée par deux (2) frères et trois (3) employés est moins familiale qu'une porcherie de cent cinquante (150) truies, naisseur-finisser, avec grandes cultures exploitées par un couple et un employé? Difficile à dire.

2615

L'intégration a fait de bonnes choses. Elle nous a permis d'améliorer la régie de nos troupeaux, d'améliorer nos performances en général. Mais là, je pense que les intégrateurs ont assez pris de place. C'est un peu à cause d'eux si la production porcine a augmenté si rapidement. C'est un peu eux qui ont parti le bal des grosses unités de production pour avoir des économies d'échelle. C'est un peu eux qui font grimper le prix des terres à toutes les fois qu'ils en achètent.

2620

Merci, Madame la Présidente et Messieurs les Commissaires, de m'avoir écouté.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie.

2625

Est-ce que mes collègues ont des questions? Non? Allez-y, monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Dans quelle municipalité êtes-vous localisé?

2630

M. ALEXANDRE CARON :

Moi, je suis à L'Islet-sur-Mer.

2635

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K. Est-ce que, dans votre première implantation puis votre agrandissement, vous avez eu des problèmes de cohabitation avec les citoyens?

2640

M. ALEXANDRE CARON :

Jamais depuis... avant d'acheter la ferme, j'ai été trois (3) ans ou quatre (4) ans à travailler sur la ferme, avec l'ancien propriétaire.

2645 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Hum hum?

2650 **M. ALEXANDRE CARON :**

Puis lui, il y avait une pratique qui était toujours d'avertir les voisins lors des épandages, lors des périodes de gros travaux intensifs aux champs, lorsqu'il y avait un peu des inconvénients, lorsque ça leur causait des inconvénients. Puis moi, par la suite, lorsque j'ai repris la ferme, j'ai toujours fait ça.

2655

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

2660 **M. ALEXANDRE CARON :**

Juste le fait de les avertir que dans trois (3) jours ou deux (2) jours, j'allais être en avant de chez eux ou à côté de chez eux à étendre du fumier, à passer le vibro, à faire du bruit, mettez-les tous là les inconvénients, de tapage, d'odeur puis de poussière.

2665

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

2670 **M. ALEXANDRE CARON :**

On dirait que juste le fait de le savoir, bien, ils savent que les fenêtres, bien, de la maison, ils ne les rouvrent pas; que ces journées-là, le linge sur la corde, ils ne le mettent pas, ça fait qu'ils n'auront pas à le relaver.

2675

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

2680 **M. ALEXANDRE CARON :**

Tu sais, c'est tous des... c'est quasiment... tu leur vois apparaître le sourire quasiment quand je leur dis ça, au moins ils savent à quoi s'en tenir ces journées-là, là.

2685 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Hum hum?

M. ALEXANDRE CARON :

2690

Puis je ne fais pas par exprès non plus pour dire, bien, on en met sans les avertir; je les ai toujours, toujours avertis puis c'est de même ma politique, là. Ça fait que depuis... de cette manière-là, je n'ai jamais eu de problèmes, là, avec mes voisins, là.

2695

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Est-ce que vos voisins sont principalement d'autres agriculteurs ou est-ce qu'il y a des résidents non agriculteurs dans les personnes que vous devez avertir?

2700

M. ALEXANDRE CARON :

Les trois (3) voisins, supposons, où ma ferme, les trois (3) voisins les plus proches, ce n'est aucunement des agriculteurs, puis je vis très bien avec ça. J'ai une autre terre aussi un petit peu plus loin puis il y a un agriculteur seulement qui est voisin, les trois (3) autres, c'est vraiment des non-agriculteurs.

2705

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2710

Hum hum. Donc, vous pensez qu'un geste aussi simple que d'avertir ses voisins, seulement ça, ça contribue beaucoup à la cohabitation. Mais là, c'était une entreprise qui était déjà implantée, hein, à laquelle les gens...

M. ALEXANDRE CARON :

2715

Oui, c'est...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... étaient habitués depuis un certain temps?

2720

M. ALEXANDRE CARON :

La ferme comme telle, ça faisait au moins une trentaine d'années qu'elle était en production porcine, là, ça fait que ça fait au moins trente (30) ans qu'elle est implantée, là.

2725

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K.

2730

M. ALEXANDRE CARON :

Mais comme je vous dis, moi j'ai toujours fait ça, puis ça a toujours bien marché, là.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2735

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2740

Monsieur Marquis?

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Merci. En parlant de l'intégration, vous dites :

2745

«C'est un peu à cause d'eux si la production porcine a augmenté si rapidement.»

2750

Est-ce que pour vous, c'est vraiment quelque chose de mauvais, si la production porcine a augmenté?

M. ALEXANDRE CARON :

2755

J'imagine que tout le monde peut tirer un bon parti de cette augmentation-là. C'est sûr que nous autres, les producteurs, quand on arrive avec des intégrateurs qui font des gros projets pour économiser des coûts, quand on arrive avec, moi, à cent cinquante (150) truies puis que j'essaie de les accoter, je ne suis pas capable, là. Tu sais, ces intégrateurs-là ont souvent des fortes sommes en arrière d'eux pour permettre leur développement, ce que moi je n'ai pas quand je viens de m'établir, là.

2760

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Et est-ce que pour vous, c'est la même chose si l'intégrateur, il est de l'extérieur ou s'il est de la région?

2765

M. ALEXANDRE CARON :

C'est pareil pour moi.

2770

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

C'est pareil?

2775

M. ALEXANDRE CARON :

Même si c'est un intégrateur de la région, il a les sommes pour investir sur des grosses unités, ce que moi je ne suis pas capable de faire.

LA PRÉSIDENTE :

2780

En fin de compte, il y a une influence sur le coût de production...

M. ALEXANDRE CARON :

2785

J'imagine, là, avec la grosseur des unités qu'ils ont.

LA PRÉSIDENTE :

... et finalement sur le prix du marché?

2790

M. ALEXANDRE CARON :

2795

Vous connaissez aussi bien que moi l'intégration. Bien, des fois, les intégrateurs ont leur meunerie, leur ferme d'élevage, ils sont associés avec des abattoirs ou quelque chose de même, ça fait qu'ils ont... ils possèdent toute la chaîne, ce que moi je n'ai pas, là.

LA PRÉSIDENTE :

2800

Ma question, moi, porte sur, en fait, les reproches que vous faites au ministère de l'Environnement quant aux délais qui sont pris pour analyser vos dossiers. Dans votre cas particulier, là, vous dites, un, vous aviez présenté une première demande, il manquait des documents.

2805

Bon. Au départ, est-ce que vous étiez informé de tout ce que ça prenait?

M. ALEXANDRE CARON :

2810

Quand on a commencé les démarches, moi je suis allé au MAPAQ. Eux autres, ils m'ont fourni une espèce de guide de production de documents. Puis là, ils m'avaient dit, bon, bien, tel document... ils m'avaient tout noté les documents nécessaires à la présentation du dossier. Moi, quand j'ai monté mon dossier, j'ai vérifié si chaque document était là. Ça me semblait correct, là, tout était correct.

2815

Ça fait que j'ai poigné mon dossier, je l'ai envoyé directement au... moi, je faisais affaires avec le ministère de Sainte-Marie, là, c'est à Sainte-Marie-de-Beauce que j'envoyais mon dossier. Eux, ils l'ont jugé non recevable. Mais le ministère à Sainte-Marie a comme un petit bureau à Montmagny, puis je connaissais celui-là qui était responsable là, puis je l'avais déjà appelé pour d'autre chose.

2820

J'ai repris mon dossier à peu près pareil, il y avait... j'ai changé quelques documents puis je lui ai présenté, puis lui a dit : «Moi, je le trouve recevable.» Puis «dans l'état que tu l'avais présenté à Sainte-Marie», lui, il l'aurait pris recevable. Ça fait que je ne sais pas s'il y avait comme deux (2) poids, deux (2) mesures, là, en tout cas...

2825 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais quelle était la pièce qui manquait?

2830 **M. ALEXANDRE CARON :**

Ah, là, je ne peux pas...

LA PRÉSIDENTE :

2835 Vous ne vous rappelez pas?

M. ALEXANDRE CARON :

... je ne m'en rappelle pas, là.

2840

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Mais ça ne vous apparaissait pas important?

2845 **M. ALEXANDRE CARON :**

Moi, à mon égard, non, là.

LA PRÉSIDENTE :

2850

Mais dans votre esprit, vous nous dites, là, «ça devrait prendre un mois analyser ma demande»?

M. ALEXANDRE CARON :

2855

Oui, il faudrait que ça prenne un mois.

LA PRÉSIDENTE :

2860

Pas plus que ça?

M. ALEXANDRE CARON :

2865

Pas plus que ça. Moi, ça m'en a pris dix-sept (17), là.

Imaginez-vous, là. L'argent qui était bloqué, c'était pour mettre un toit sur la fosse, là. Moi, depuis que j'ai ça, j'ai quand même augmenté mon troupeau.

2870 Mais dites-vous que l'hiver, moi, ma porcherie, je ne la lave pas parce que je ne suis pas capable. Ça fait que les performances, je ne suis pas capable de les maintenir l'hiver, là. Avez-vous pensé quand ça fait deux (2) lots de cochons que je rentre, là, puis j'en mets un troisième, des porcelets qui ont dix-huit (18) kilos qui rentrent, qu'il y a six (6) pouces de fumier de collé sur le plancher, que les murs ont à peu près un demi-pouce plein de marde? Je ne suis pas sûr que ça va bien dans ce temps-là, là.

2875

Moi, ça en a pris dix-sept (17) avant de régler le problème de mon permis, là. Mon toit, je l'installe cet été, là... bien, tout de suite après les semences. Ça fait que là, on espère que ça va bien aller après ça, là.

2880

LA PRÉSIDENTE :

Donc, ce que vous souhaiteriez, c'est que...

2885

M. ALEXANDRE CARON :

Il faut que ça se fasse en dedans d'un mois, écoutez...

2890

LA PRÉSIDENTE :

... en tout cas, qu'on examine les dossiers le plus rapidement possible?

2895

M. ALEXANDRE CARON :

Le plus rapidement possible. Parce que, écoutez, quand je... parce que la plupart des documents qui sont produits pour l'étude d'un dossier, ce n'est même pas le ministère de l'Environnement qui les produisent, c'est mon agronome, pour les PAEF, toutes les affaires de mêmes, un ingénieur pour les plans de localisation, voir si les fosses sont conformes, les dalots sont conformes, là, toutes les picrasseries autour de la fosse.

2900

Le MAPAQ fait des calculs d'unités animales, de déjection puis de toutes ces histoires-là, ces affaires compliquées-là. Puis je pense que c'est des personnes qui sont qualifiées, là, à un moment donné, ce n'est toujours bien pas des imbéciles qui font ça, là. Ça fait que je ne verrais pas pourquoi que ça prend une éternité de même à être étudié, là.

2905

Il me semble que tout est fait, c'est des formulaires standard qu'on a à remplir puis il me semble que quand c'est bien rempli par nos spécialistes qu'on a mandatés, une personne au ministère de l'Environnement ne devrait pas avoir autant de misère que ça à s'y retrouver, là.

2910

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'on vous a donné une raison pourquoi ça avait pris tant de temps?

M. ALEXANDRE CARON :

2915 Jamais. Je sais qu'à un moment...

LA PRÉSIDENTE :

L'avez-vous demandé?

2920

M. ALEXANDRE CARON :

2925 Je sais qu'à un moment donné, c'est que j'ai appelé puis le monsieur était comme fâché pas mal, O.K., pour être poli, on va dire «pas mal». Puis je l'ai «swincé» pas mal, le petit monsieur à l'autre bout. Puis à peu près quinze (15) jours après, là, il m'a dit qu'il étudiait mon dossier. Parce que je lui ai dit que si ça ne faisait pas, que je montais à Sainte-Marie, puis je n'avais pas le ton de la voix très, très gentille puis très, très de bonne humeur, cette fois-là.

LA PRÉSIDENTE :

2930

Il n'aurait pas fallu vous marcher sur les pieds!

M. ALEXANDRE CARON :

2935 Puis j'avais été le rencontrer juste un petit peu avant, pour aller lui porter un document qui manquait. Puis je ne sais pas s'il a eu peur de moi, en tout cas, mais lui, c'est un petit monsieur pas bien bien grand puis je suis quand même assez imposant, là, ça fait que je ne sais pas s'il a pris mes... pas «mes menaces» mais mes paroles au sérieux. Mais en tout cas, un mois après, il m'a appelé pour dire qu'il étudiait mon dossier.

2940

Je ne sais pas s'il faut se fâcher absolument à toutes les fois qu'on va là pour les faire agir mais, en tout cas, moi ç'a été efficace, là.

LA PRÉSIDENTE :

2945

Alors, on vous remercie, monsieur Caron, d'avoir partagé avec nous votre expérience. Merci.

M. ALEXANDRE CARON :

2950

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2955

Bonsoir.

Alors donc, nous terminons ici ce soir notre séjour parmi vous. La Commission ajourne donc ses travaux, elle se retrouvera à compter de demain après-midi à Sainte-Marie-de-Beauce

2960 où elle entendra pendant, je dirais, huit (8) séances, je crois, les citoyens de la région de la Beauce. Vous êtes les bienvenus, si la chose vous intéresse. Certains vont nous suivre.

2965 On vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique. Vos témoignages sont nécessaires pour que l'on puisse se faire une bonne idée de la question de la gestion porcine au Québec.

Alors, bonne soirée, bon retour chez vous. Soyez prudents sur les routes et à une prochaine, peut-être.

(FIN DE LA SÉANCE)

2970 **Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle en cette séance prise au moyen de la sténotypie, le tout conforme à la loi.**

2975 **Michel Olivier, s.o.**